# Université de Montréal

Les sciences sociales devraient-elles être neutres? Le rôle des chercheurs(ses) face à la normativité du discours éthique et politique, de Weber à Putnam.

par Marc-Kevin Daoust

Département de philosophie,

Faculté des études supérieures.

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de grade de maîtrise en philosophie option recherche.

Décembre 2013

©, Marc-Kevin Daoust, 2013

## Résumé

L'objectif de ce mémoire est de comprendre la neutralité axiologique non pas comme une exigence épistémologique, mais plutôt comme un idéal éducationnel. Max Weber propose une science basée sur la description factuelle, de laquelle on exclut la formulation de jugements de valeur. Pour l'auteur, il est préférable de séparer les jugements descriptifs des jugements évaluatifs dans le but de préserver l'autonomie intellectuelle des étudiants. Comme il serait contraire au principe d'autonomie de laisser le professeur influencer et convaincre ses étudiants, de façon partisane, d'adhérer à certaines thèses normatives, Weber propose un mécanisme pour éviter que le professeur n'influence ses étudiants de manière illégitime. Les critiques contemporaines de la neutralité axiologique, en particulier celles de Sen et Putnam, voient dans le critère de neutralité un rejet de l'entrelacement logique des faits et des valeurs. Ils critiquent la supposée subjectivité des valeurs et, ce faisant, défendent une conception enrichie de la science où les valeurs éthiques sont présentes. Weber n'a jamais défendu qu'il était impossible de mener une analyse à la fois descriptive et normative. Seulement, on doit s'interroger sur les lieux où s'exprime la normativité, et s'assurer que toutes les conditions sont présentes pour qu'une discussion normative tende réellement à l'objectivité.

**Mots-clés** : Philosophie, neutralité, normativité, autorité, influence, usage privé de la raison, institution, dichotomie fait/valeur, concept éthique dense.

#### **Abstract**

The objective of this Master's thesis is to understand axiological neutrality, not as an epistemological requirement, but rather as an educational ideal. Max Weber proposes a science based on factual description, in which making value judgements is excluded. For the author, it is preferable to distinguish between descriptive and evaluative judgements so as to preserve the intellectual autonomy of students. As it would be contrary to the principle of autonomy to allow the professor to influence and convince students, in a biased manner, as well as to adhere to certain normative themes, Weber proposes a mechanism to prevent a professor from influencing students in an inappropriate way. Contemporary criticism of axiological neutrality, specifically by Sen and Putnam, sees the criteria of neutrality as a rejection of the interlacing logic of facts and values. They criticize the so-called subjectivity of values and, by doing this, defend an enriched view of science where ethical values are present. Weber has never defended the idea that it was impossible to do an analysis that is both descriptive and normative. However, one must ask where normative aspects are expressed, and make sure that all conditions are present so that a normative discussion truly results in objectivity.

**Keywords:** Philosophy, normativity, neutrality, autority, influence, private use of reason, institution, fact/value dichotomy, thick ethical concept

# Table des matières

Chapitre 1:	Introduction	01
1.I	Méthodologie de recherche	04
1.II	Plan du mémoire	05
Chapitre 2 :	Max Weber, penseur de la neutralité éthique	10
2.I	Schmoller: Paternalisme académique et entrelacement des discours	12
2.II	Le rapport aux valeurs dans le travail préscientifique	
2.III	Du rapport aux valeurs à la neutralité éthique	16
2.IV	L'argument épistémologique proposé par Weber	
2.V	De l'argument épistémologique à l'argument éthique	
2.VI	Conclusion : une analyse à poursuivre ?	
Chapitre 3:	Une approche systématique à la neutralité éthique	35
<b>3</b> .I	La raison chez Kant : usages public et privé	
3.II	De Kant à Weber : la communauté morale universitaire et la fonction de professeur	
3.III	L'approche kantienne appliquée à l'embauche, aux lieux de débat et de	
3.IV	recherche	
Chapitre 4:	La neutralité éthique en débat : la critique de Putnam	48
4.I	Putnam face au subjectivisme des valeurs	
4.II	Les concepts éthiques denses comme apport aux sciences sociales	
4.III	Une remise en cause de la neutralité éthique	64
4.IV	Deux réponses à Sen et Putnam	
4.V	Conclusion : la neutralité éthique, critère mésinterprété ?	71
Chapitre 5 :	Conclusion	74
Bibliographi	ie	78

#### Remerciements

Je tiens à remercier Christian Nadeau, mon directeur de recherche, pour ses commentaires constructifs tout au long de la rédaction de ce mémoire. Je tiens aussi à remercier Daniel Laurier, dont l'enseignement m'a mené à construire de meilleurs arguments, toujours plus clairs et plus rigoureux. Les commentaires du jury ont aussi été très éclairants pour mieux comprendre la portée et les limites de mes arguments.

Un merci particulier à Antoine Dussault pour ses nombreux commentaires quant à mon interprétation de la neutralité axiologique. Je remercie aussi l'équipe d'Ithaque qui m'a permis d'expliquer l'argument central de ce mémoire lors d'un colloque, en mars 2013. Les commentaires recueillis lors de cette conférence ont été précieux pour compléter la rédaction du mémoire.

#### 1. INTRODUCTION.

On observe une relation sociale de domination lorsqu'un individu ou un groupe se trouve en position d'autorité face à une autre entité. L'autorité exercée se constate au travers de nombreuses relations sociales normatives. En outre, le dominateur entretient une relation d'influence ou de contrôle sur l'entité dominée. Les facteurs causant cette relation sociale sont multiples. L'autorité résulte parfois de conditions institutionnelles, notamment lorsqu'un ensemble de règles confère au dominateur des ressources et des instruments de contrôle pour maintenir son rapport d'autorité. Cette autorité peut aussi être morale, dans l'optique où les individus dominés le sont par la compétence, le statut privilégié ou le degré de confiance qu'ils accordent au dominateur. Rien n'empêche aussi une combinaison de ces facteurs.

Le ou la scientifique entretient des rapports de domination, précisément parce que 1) l'individu dispose de compétences pour répondre à de nombreuses questions, et 2) on lui confère des ressources particulières pour élucider ces questions. L'autorité scientifique et universitaire se différencie des autres types d'autorité, en ce sens qu'elle est reconnue et légitime sur la base de raisons et de preuves, ainsi que d'une logique interne. Ainsi, par rapport à d'autres types de discours, l'approche scientifique est dominante en vertu de son caractère rationnel. De la même façon, lorsqu'un scientifique se prononce sur un phénomène, il doit le faire en suivant une méthode scientifique, logique et rationnelle, sans quoi son autorité n'est pas justifiée.

En sciences sociales, l'autorité du chercheur se manifeste dans une foule de lieux, allant du débat public sur les politiques publiques à l'amphithéâtre universitaire. Le chercheur décrit alors des faits, compris comme des énoncés neutres. Par exemple, le scientifique éclaire une question en proposant une lecture détaillée d'un phénomène, de ses causes, de ses effets,

ou encore des mécanismes à l'oeuvre au sein de ce phénomène. Il arrive aussi que le chercheur propose une analyse normative des phénomènes. En d'autres termes, le chercheur analyse alors la valeur normative de l'objet étudié, s'il est porteur de bien, de mal, de justice, d'injustice, si ce phénomène devrait ou non avoir lieu. Pour ces types de discours, le chercheur détient une autorité précisément parce qu'il est un représentant des institutions scientifiques, de sa méthode rationnelle et objective.

La question consiste dès lors à tracer les contours et les balises touchant cette autorité, comprise comme un ensemble de relations sociales normatives. L'essentiel du débat, en sciences sociales, touche le statut particulier du discours normatif. Il existe d'abord un courant « neutre », dont la thèse principale est que le ou la spécialiste des sciences sociales devrait éviter toute discussion normative touchant son objet. Dans cette approche, le scientifique devrait éviter de formuler des jugements normatifs – aussi appelés jugements de valeur – sur ces questions. Ce critère est aussi connu sous l'expression « neutralité axiologique ». Ce courant de pensée présuppose toutefois que les discussions sur l'utilité, la valeur normative, le caractère juste ou injuste associées à des phénomènes sont extérieures à l'enquête scientifique.

À l'opposé de ce courant, on trouve plusieurs approches dites « normatives » en sciences sociales. Ce programme normatif réfute l'existence d'une dichotomie entre les faits et les valeurs, et insiste sur la possibilité d'un discours objectif mélangeant jugements de fait et de valeurs. Comme le scientifique tente d'atteindre un savoir objectif, et qu'un savoir objectif normatif est possible, il est possible pour le scientifique d'émettre des jugements de valeur dans le cadre de son enquête. De plus, comme ce savoir est objectif et découle d'une méthode rationnelle, l'autorité légitime conférée au scientifique est préservée.

Alors, dans quelles limites un scientifique est-il justifié d'user de son autorité, surtout

quant aux questions éthiques et politiques ? Peut-on imaginer des conditions dans lesquelles il serait préférable que le ou la scientifique limite l'usage de son autorité ? Si oui, selon quels critères ? Le but de ce mémoire est d'analyser les limites de l'autorité scientifique, en particulier lorsqu'il s'agit d'élucider des questions d'éthique et de philosophie politique. Surtout, le but est de déterminer, au regard de l'oeuvre de Max Weber, s'il existe des raisons suffisantes appuyant le critère de neutralité axiologique. Nous analyserons aussi les critiques de cet argumentaire, en particulier l'approche normative d'Hilary Putnam.

Max Weber est un auteur incontournable pour analyser les limites de l'autorité du scientifique, notamment parce qu'il analyse les conditions de possibilité des discours normatifs et neutres. Notre hypothèse de départ, développé à partir de l'oeuvre de Weber, est qu'on ne peut réfléchir sur l'éthique et la philosophie politique sans d'abord considérer les conditions dans lesquelles le discours éthique est possible. Un amphithéâtre universitaire où le professeur exerce une forte autorité – par exemple, en exigeant la présence, le silence et l'écoute des étudiant(e)s – n'est pas un lieu propice à une discussion normative rationnelle. En effet, dans ces conditions, aucun examen rationnel et critique des thèses présentées n'est possible, notamment parce que le professeur utilise ses ressources pour empêcher cet examen. En ce sens, par respect pour l'éthique et la philosophie politique, le ou la professeur(e) doit respecter certains paramètres lorsqu'il mène une discussion normative.

L'erreur de plusieurs auteurs est de réduire la question de la neutralité axiologique à la dichotomie entre les faits et les valeurs (et ce, malgré que ce soit une question très importante). C'est bien souvent sur cette base que des auteurs comme Hilary Putnam rejettent la neutralité axiologique. Le but de ce mémoire est de montrer que nous avons des raisons autres que l'existence d'une distinction entre les faits et les valeurs pour soutenir la neutralité

axiologique.

#### I. Méthodologie de recherche.

L'oeuvre de Max Weber ne se présente pas comme un système. Sa pensée touchant la neutralité axiologique ne se construit pas à partir d'un ensemble de disciplines logiquement distinctes dont les idées seraient solidaires. Dans les oeuvres étudiées, Weber peut aborder des considérations méta-éthiques, pour ensuite procéder à une description des institutions universitaires allemandes et américaines, pour finalement discuter de la différence entre les problématiques propres aux faits et aux valeurs. Ajoutons à cette difficulté que les écrits de Weber sont en allemand, alors que nous tentons d'en rendre compte en français. Comme le fil logique de l'argument est implicite et résulte d'une traduction, le propos qui en résulte est parfois ambigu.

Le manque de systématicité dans l'oeuvre de Weber a donné lieu à une vaste littérature sur l'interprétation de sa méthode et du critère de neutralité axiologique. Nous comptons nous enrichir de cette littérature pour donner un sens riche et cohérent à l'oeuvre de Weber. Le but premier de ce mémoire n'est toutefois pas de débattre en profondeur des différentes interprétations de la neutralité axiologique. Il n'est donc pas exclu que l'interprétation proposée soit erronée ou incomplète, qu'elle ne reflète pas exactement la pensée de Weber. L'ouvrage en cours vise plutôt à formuler une thèse d'interprétation wébérienne, plutôt qu'une interprétation exacte et décisive du critère de neutralité axiologique. Le lecteur en désaccord avec l'interprétation proposée pourra alors y voir, au minimum, une thèse d'inspiration wébérienne.

Plus précisément, notre démarche est compréhensive : elle vise une compréhension

logique, riche et charitable du critère de neutralité axiologique. Nous voulons montrer qu'il existe des raisons philosophiques fondamentales de soutenir un tel critère, même si cela nécessite parfois d'interpréter l'oeuvre de Weber sous un angle moins consensuel. Pour mener notre analyse compréhensive, les principaux documents à l'étude sont les *Essais sur la théorie de la science* (1917) et *La profession et la vocation de Savant* (1919). Des éléments contextuels, notamment les règles institutionnelles universitaires allemandes et les principaux groupes de recherche en place à l'époque de Weber, nous aideront aussi à mieux comprendre le sens de la neutralité axiologique.

Il y a toutefois lieu de résoudre un premier débat interprétatif, touchant l'expression même de « neutralité axiologique ». Un débat courant consiste à déterminer si l'expression neutralité axiologique, issue des premières traductions en français des oeuvres de Weber, reflète adéquatement sa pensée. L'expression « axiologique » fait référence à l'ensemble des valeurs. Or, nous savons qu'il existe un rapport aux valeurs nécessaire et souhaitable chez Weber (cette question est étudiée dans le prochain chapitre). Donc, suivant la définition de l'axiologie, Weber n'a jamais défendu une science axiologiquement neutre. Le critère développé par Weber fait plutôt référence aux valeurs éthiques et politiques. L'expression « neutralité éthique » serait donc plus précise, et cernerait mieux le propos de Weber.

Il n'en demeure pas moins que l'ensemble de la littérature francophone sur cette question emploie l'expression « neutralité axiologique ». Il s'agit d'une expression courante et répandue. Dans le cadre de ce mémoire, nous utiliserons les expressions « neutralité axiologique » et « neutralité éthique » pour renvoyer, au final, à la même thèse développée par Weber.

#### II. Plan du mémoire.

Le premier chapitre vise à offrir une compréhension claire et approfondie de ce que signifie la neutralité axiologique chez Weber, mais aussi de ce qu'elle ne signifie pas. Nous présenterons l'école historique allemande de G. Schmoller et son intérêt pour les questions institutionnelles et historiques. Schmoller est un auteur important pour comprendre Weber parce qu'il s'oppose au critère de neutralité, et prône au contraire une investigation à la fois factuelle et normative. Puisque Weber réagit en quelque sorte au courant normatif ayant préséance dans les universités allemandes à l'aube du 20e siècle, l'approche de Schmoller constitue un contraste intéressant pour penser la neutralité axiologique. Nous aborderons ensuite la question du rapport aux valeurs, et nous expliquerons pourquoi le chercheur doit nécessairement avoir recours aux valeurs dans la recherche d'un projet scientifique. Il n'en demeure pas moins que, pour Weber, les résultats scientifiques doivent être exempts de jugements de valeur. Ce critère est toutefois à préciser. D'une part, la neutralité axiologique concerne uniquement les lieux universitaires, comme l'amphithéâtre, les comités d'embauche ou les autres lieux où l'individu agit à titre de professeur. La neutralité axiologique ne constitue pas un obstacle à l'implication publique du professeur(e), par exemple dans les journaux, des essais ou des délibérations publiques.

Le premier chapitre serait incomplet sans présenter les raisons ou les arguments appuyant la neutralité axiologique. Il existe deux courants interprétatifs sur cette question, à savoir que 1) l'argument de Weber repose sur une dichotomie entre les faits et les valeurs, et le rejet des jugements de valeur tient à ce que ces jugements sont subjectifs, ou que 2) l'argument de Weber repose sur une distinction nécessaire entre les faits et les valeurs, mais surtout sur une reconnaissance de l'autonomie des agents académiques. Le premier courant

l'oeuvre de Weber à la dichotomie fait/valeur, notamment lorsque l'auteur rejette explicitement le subjectivisme en éthique. Le second courant semble plus prometteur, dans d'un point de vue interprétatif que proprement philosophique. La neutralité axiologique serait donc une exigence tant que le professeur entretient des relations d'influence et de contrôle à l'endroit des agents académiques. Imaginons un amphithéâtre universitaire où le professeur exige le silence et l'écoute. Imaginons de plus que, dans ce lieu, le professeur(e) présente ses opinions normatives concernant des politiques publiques. Dans ces conditions, on imagine mal un véritable examen libre et critique des thèses présentées, puisque l'auditoire est contraint au silence. Dans ces conditions, non seulement le professeur viole-t-il l'autonomie des étudiants dans sa classe en leur imposant une thèse particulière, mais il viole aussi les conditions nécessaires à un échange philosophique. En d'autres termes, toute personne cherchant sincèrement une forme d'objectivité en éthique doit autoriser la discussion libre et critique des thèses étudiées.

Le premier chapitre nous permet de comprendre des problèmes particuliers, comme l'enseignement d'un cours magistral. Il n'en demeure pas moins que, comme le propos de Weber est plutôt « concret », il s'applique difficilement à une gamme générale de problématiques. L'objectif du second chapitre est de systématiser l'approche de Weber. Plus précisément, le but de ce chapitre est de généraliser le critère de neutralité axiologique à l'aide de concepts déjà présents dans la littérature philosophique. Grâce aux concepts de communauté morale, ainsi que d'usages privé et public de la raison chez Kant, il est possible de mieux définir ce qu'est la notion de professeur. Être professeur(e) sera alors abordé comme une fonction, un poste où l'individu agit suivant l'usage privé de la raison. L'usage de la raison

est privé, en ce sens qu'une(e) professeur(e) doit obéir aux règles de la communauté morale universitaire, et donc se priver de certaines libertés. En échange de cet usage privé, l'individu se voit conférer des instruments et des ressources pour mener ses différentes tâches de professeur à terme. Nous pouvons alors penser les conditions dans lesquelles le professeur viole ou ne viole pas les conditions nécessaires au discours éthique. Grâce à cette approche théorique, nous pourrons déterminer quel est l'usage légitime de la raison dans diverses circonstances générales, notamment dans les séminaires, les publications scientifiques, les colloques et l'embauche.

Le troisième chapitre est l'occasion de remettre en cause le critère de neutralité éthique par une étude de la littérature contemporaine. Plusieurs auteurs citent l'analyse anti-positiviste d'Hilary Putnam pour rejeter le critère de neutralité éthique. En effet, Putnam montre, dans Fait-valeur: la fin d'un dogme et autres essais, que la thèse positiviste selon laquelle les faits sont objectifs et les valeurs subjectives ne repose sur aucun argument cohérent. Comme la science présuppose des valeurs épistémiques, affirmer que les valeurs sont subjectives revient à prétendre que la science est subjective. Putnam vise alors à montrer que les valeurs peuvent tendre à une forme d'objectivité assouplie. Le fait qu'une thèse normative soit comparée, critiquée, amendée et étoffée lui confère une forme d'« objectivité assouplie ». Dans ce contexte, Putnam se questionne à savoir pourquoi le ou la scientifique devrait écarter l'étude des valeurs, en particuliers l'approche normative en sciences sociales. Sen reprend l'argument de Putnam et montre que l'étude à la fois descriptive et normative présente un potentiel épistémique manifeste. Les approches « denses » (à la fois descriptives et normatives) auraient, toujours selon Sen, un meilleur potentiel de prédictibilité, de fécondité et de pertinence. Comme la science se développe à partir de ce potentiel, ce serait donc en vertu

d'un intérêt proprement scientifique que l'on devrait écarter la neutralité axiologique.

C'est ici que les deux premiers chapitres auront un intérêt. Nous montrerons, à partir de la théorie de Weber, que de rejeter la neutralité axiologique enfreint les conditions d'objectivité assouplie de l'éthique. En d'autres termes, tout en suivant le fil logique développé par Putnam, il est nécessaire d'adhérer au critère de neutralité axiologique. Le lecteur découvrira les détails entourant cet argument à la fin du troisième chapitre.

Au final, l'intérêt de ce mémoire est de proposer une analyse philosophique du critère de neutralité axiologique. Ce critère est souvent critiqué en fonction d'interprétations étroites, ou pire, il est accepté par les scientifiques sans aucune démonstration valable. Il existe pourtant des raisons philosophiques fondamentales d'adhérer à un tel critère. Le but de ce mémoire est donc de proposer une lecture riche et intéressante du critère, et de le préciser grâce à la critique de Putnam.

# 2. MAX WEBER, PENSEUR DE LA NEUTRALITÉ ÉTHIQUE.

There really are people who have no qualms about converting academic departments and disciplines into political power bases. (...) If we stop trying to give epistemological justifications for academic freedom, and instead give socio-political justifications, we shall be more honest and clear-headed. - Rorty 1998, 68-69

La neutralité éthique est un principe des sciences sociales selon lequel il est préférable, dans les résultats de recherche et l'enseignement, d'éviter la formulation de jugements de valeur. Canoniquement, c'est Max Weber qui a donné un sens à cette norme. L'objectif de Weber est d'établir les limites légitimes dans lesquelles un(e) professeur(e) peut prendre part à une délibération normative sur ce qui est juste, bien, préférable ou acceptable. C'est principalement dans les *Essais sur la théorie de la science* (1917) et *La profession et la vocation de Savant* (1919) que Weber définit ce qu'il entend par neutralité éthique.

Dans son analyse des faits et des valeurs, Hilary Putnam soutient se distancer de Weber. Putnam soutient que la science, pour augmenter sa pertinence, sa fécondité et sa prédictibilité, doit employer des jugements éthiques épais. Les jugements éthiques épais incluent un contenu descriptif et un contenu évaluatif, ce qui sous-entend, pour Putnam, l'introduction des normes dans les sciences sociales. Putnam affirme qu'il est *impossible* de formuler des faits neutres en employant des concepts éthiques épais, ce qui nous amène à rejeter la neutralité éthique. Or, est-ce une compréhension adéquate de ce qu'est la neutralité éthique ? Qu'est-ce que la neutralité éthique au juste ? L'objectif de ce premier chapitre est de clarifier et de schématiser l'argumentaire proposé par Max Weber.

Il y a d'abord lieu de faire un bref survol du contexte et du principal interlocuteur de Weber, en l'occurrence Gustav von Schmoller. En effet, Weber définit le principe de neutralité éthique en réaction à Gustav Schmoller et l'école historique allemande. Vers la fin du 19e siècle, il n'est pas rare que les chercheurs mènent à la fois des recherches descriptives et

normatives. Par exemple, on étudie le fonctionnement des institutions publiques allemandes pour déterminer s'il est préférable, ou non, d'accéder au libre-échange européen. Ainsi, un phénomène est à la fois décrit et évalué au sein d'un même discours.

En opposition aux théoriciens de l'école historique allemande, Weber propose une science basée sur la description factuelle, de laquelle on exclut la formulation de jugements de valeur. Pour Weber, les faits ne doivent pas varier en fonction de nos convictions morales, de nos croyances, ou de tout autre facteur culturel. Le fait qu'il existe une distinction entre les faits et les valeurs nous permet de séparer ces deux niveaux de discours.

S'il est établi qu'il *existe* une distinction entre ces deux niveaux de discours, il reste à savoir pourquoi il est *préférable* de séparer les jugements descriptifs des jugements évaluatifs. L'objectif de Weber est de préserver l'autonomie intellectuelle des étudiants. Pour Weber, la classe et l'académie en général sont des lieux politiques. L'université correspond en quelque sorte à une aristocratie, où les professeurs(es) forment une élite ayant une forte autorité morale et fonctionnelle sur leurs étudiants. Les étudiants sont encadrés par les professeurs(es) et en subissent les rapports d'influence. Dans l'aristocratie universitaire, la classe est le lieu politique privilégié du professeur(e) : en outre, il y contrôle le message, les interventions, détient une tribune privilégiée et détermine les modalités d'évaluation (Weber 1917 [1965], 478).

Ces rapports au sein de la classe sont nécessaires pour transmettre des connaissances, des méthodes et le goût de l'autonomie intellectuelle. Or, il serait contraire au principe d'autonomie de laisser le ou la professeur(e) influencer et convaincre ses étudiants, de façon partisane, d'adhérer à certaines thèses normatives. En proposant la neutralité éthique, Weber propose un mécanisme pour éviter que le ou la professeur(e) n'influence ses étudiants de

manière illégitime. En ce sens, il faut comprendre non pas la neutralité éthique comme une exigence épistémologique, mais plutôt comme un idéal éducationnel.

#### I. Schmoller : Paternalisme académique et entrelacement des discours.

Les travaux de Weber sur l'objectivité des sciences sociales prennent place dans un contexte social crucial. Weber répond en quelque sorte à Schmoller quant aux controverses du Methodenstreit et de la 'Question sociale' (McFalls, Simard et Thériault 2007, 3; Yamawaki 2007, 207). Sans considérer ces éléments contextuels, il est difficile de comprendre tous les arguments appuyant la neutralité éthique.

Au tournant du 20e siècle, Gustav Schmoller est l'un des économistes les plus reconnus d'Allemagne. Se réclamant de l'école historique allemande, Schmoller offre une explication culturelle et sociale de l'économie nationale. L'économiste dégage ses conclusions par comparaison avec d'autres États, notamment la Grande-Bretagne (Richter 1996; Ringer 1997; Shionoya 2005). En particulier, l'école historique allemande déduit ses orientations éthiques en fonction des caractéristiques actuelles et historiques du capitalisme allemand (Haller 2004, 8-9; Hennis 1994, 124; Ringer 1997, 133). Ainsi, une politique publique est souhaitable si ses effets sont cohérents avec l'évolution historique des institutions allemandes.

Prenons, à titre d'illustration, l'analyse de Schmoller concernant le libre-échange. Pour Schmoller, l'étude attentive des institutions allemandes et britanniques nous apprend que le libre-échange ne mène pas nécessairement à une croissance rapide. En effet, l'Allemagne est passée à l'économie capitaliste plusieurs décennies après la Grande-Bretagne. Dans cette situation, Schmoller affirme qu'une ouverture rapide des marchés aurait comme effet de placer l'industrie allemande dans une position peu compétitive face à la Grande-Bretagne. Les

entreprises allemandes seraient, en quelque sorte, à la merci des entreprises britanniques. La croissance serait donc limitée (Ringer 1997 ; Taussig 1905, 504-5).

Pour Schmoller, il faut plutôt opter pour une approche adaptée aux institutions allemandes, et non simplement calquer la théorie économique anglaise (Taussig 1905, 502-05). L'éducation des classes populaires, au contraire du libre-échange, semble davantage un gage de croissance pour l'économie allemande (Richter 1996, 570). Comme l'éducation populaire est un meilleur gage de croissance que le libre-échange, les faits nous « indiquent » de prioriser cette première mesure.

Schmoller considère la science comme une forme d'engagement social, un lieu privilégié pour alimenter un discours normatif sur ce que devrait être l'Allemagne. C'est en étudiant les rapports économiques propres à l'Allemagne – et non en calquant le capitalisme anglais - que l'on peut développer les politiques publiques idéales pour le pays (Haller 2004 ; Hartwell 1973, 33 ; Richter 1996, 571 ; Shionoya 2005, 7). « [T]he basic view on social policy, for which I have been fighting for years, were developed on historic foundations and that, vice versa, only through them does any historical question become understandable » (Schmoller 1879, XII). Sur la base de ses nombreuses recherches, Schmoller en vient à défendre quelque chose comme un « socialisme modéré » (Richter 1996, 571-2). Weber ne s'oppose pas nécessairement au socialisme défendu par Schmoller, mais plutôt aux conditions d'enseignement de cette idéologie. En outre, Weber doute qu'il soit juste d'utiliser l'amphithéâtre académique pour transmettre un tel type de savoir.

Tout comme Schmoller, Weber porte un grand intérêt aux questions de développement sociohistorique de l'économie. L'analyse wébérienne de la relation entre éthique protestante et

<sup>1</sup> Il s'agit de la traduction proposée par Richter (1996, 570).

capitalisme est une illustration emblématique de cet intérêt. Or, Schmoller néglige la distinction entre l'économie historique et normative. « [Schmoller] derived ideals from its subject matter and produced concrete norms by applying general ethical imperatives » (Yamawaki 2007, 208). Ses travaux historiques consistent donc en un mélange de descriptions sur les origines et le développement des institutions, ainsi que de jugements de valeur sur ces mêmes institutions. Bien sûr, on peut motiver une recherche parce qu'elle donnera des résultats fructueux en vue d'une analyse normative. Ce que Weber n'apprécie pas, c'est que l'on juxtapose deux niveaux d'analyse hétérogènes. Mélanger faits et valeurs constitue, chez Schmoller, un obstacle à la clarté du discours scientifique (Yamawaki 2007, 208).

Outre cette confusion entre différents niveaux d'analyse, Weber critique Schmoller pour son « paternalisme académique » (Yamawaki 2007, 210). Schmoller défendait ouvertement d'embaucher les professeurs(es) en fonction de leurs valeurs. Par exemple, Schmoller a proposé d'empêcher l'embauche de certains(es) professeurs(es) en raison de leurs revendications marxistes ou anarchistes. En effet, les tenants de l'école historique allemande défendent un socialisme modéré, rejetant du même souffle les solutions radicales et révolutionnaires. Ainsi, Schmoller en déduit que le marxisme et l'anarchisme consistent en de mauvaises théories philosophiques (McCarthy 2001, 137). On ne saurait engager un(e) professeur(e) dont les résultats de recherche seraient faux ou biaisés ; de la même façon, on ne pourrait engager un(e) professeur(e) adhérant à de mauvaises normes. Ce n'est pas tant l'opposition de Schmoller à l'endroit des anarchistes et des marxistes qui dérange Weber, mais plutôt la mise à profit d'instruments académiques comme l'embauche pour nuire aux partisans de telles thèses (Weber 1917 [1965], 482). « Surely the academic should not exploit his institutionally protected authority to impose his sociopolitical commitments » (Ringer 1997,

132).

C'est face à l'école historique allemande et son discours normatif que Weber développe une théorie de la neutralité éthique. Alors, pour quelles raisons devrions-nous rejeter la méthode de Schmoller? Dans l'hypothèse où l'on rejette un discours à la fois descriptif et normatif, comment pouvons-nous étudier les valeurs de manière claire et rigoureuse? La neutralité éthique de Weber offre une réponse à ces deux questions.

## II. Le rapport aux valeurs dans le travail préscientifique.

Weber pense d'abord qui est souhaitable, voire nécessaire que les valeurs aient un rôle déterminant dans le travail préscientifique. Dans l'épistémologie wébérienne, les objets présents dans le monde empirique sont étudiables sous une infinité de facettes (Paré 1999, 82-83; Weber 1965, 171). Prenons, par exemple, l'étude du libre-échange chez Schmoller. L'auteur se limite à une comparaison entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Pourquoi se limiter à deux pays, et non étudier l'ensemble des pays ? De plus, Schmoller étudie l'impact du libre-échange sur la croissance. Pourquoi se limiter à la croissance, et non aussi à la cohésion sociale, à l'écart de richesse, à l'inflation, au chômage, ou à tout autre indicateur économique ? Les angles d'étude d'un objet sont nombreux, et tendent en réalité à l'infini. Weber pense donc qu'il est nécessaire, pour un chercheur, de limiter son sujet d'étude à certains aspects particuliers.

Toute connaissance réflexive de la réalité infinie par un esprit humain fini a par conséquent pour base la présupposition implicite suivante : seul un fragment limité de la réalité peut constituer chaque fois l'objet de l'appréhension scientifique et seul il est « essentiel », au sens où il *mérite*<sup>2</sup> d'être connu (Weber 1904 [1965], 171).

Certains aspects spécifiques d'un objet retiendront l'attention du chercheur, lui

<sup>2</sup> Je mets en italique.

apparaîtront pertinents ou nécessaires à la compréhension d'un phénomène (Dwyer 1982, 84; Elliott 1980, 2). Le chercheur invoquera alors ses intérêts de recherche, et donc indirectement ses valeurs, pour étudier les aspects particuliers d'un objet. Par exemple, un chercheur se réclamant du marxisme pourrait être tenté d'étudier un objet sous l'angle des modes de production ou de l'aliénation sociale. Au contraire, un chercheur se réclamant du libertarianisme pourrait choisir d'étudier les modes d'influence et de contrôle privilégiés par l'État. Même le choix d'un objet d'étude constitue, en définitive, une forme de rapport aux valeurs. Ainsi, le chercheur s'intéresse à ce qui mérite d'être connu. Le concept de mérite suppose, en définitive, une forme de valeur; l'objet mérite d'être étudié lorsque la connaissance de cet objet présente une valeur aux yeux du chercheur (Bunge 2007, 119; Dussault 2008, 33-35; Zecha 1992, 155).

Il est tout à fait légitime que les valeurs aient un impact sur le choix des problèmes ou des objets à l'étude. Ce qui compte surtout pour Weber, c'est de séparer les jugements de valeur des jugements de fait dans les résultats de recherche.

#### III. Du rapport aux valeurs à la neutralité éthique.

Que signifie le fait d'éviter la formulation de jugements de valeur dans les résultats de recherche? D'abord, il y a un sens faible quant à ce que signifie *minimalement* la neutralité éthique. Pour Weber, le chercheur ne peut pas fausser ses données, modifier ses résultats de recherche pour accommoder ses propres idéaux normatifs (Bowen 1977, 201). « (...) [O]ne does not prejudge the outcome of inquiry before the results are in » (Bowen 1977, 205).

D'où vient l'intérêt pour cette règle ? Il n'est pas rare qu'une thèse normative entraîne, en pratique, des effets désagréables. En réalité, plusieurs actions justes n'entraînent pas que

des conséquences positives. Par exemple, la création d'une taxe X entraîne possiblement le resquillage chez les contribuables. Peut-on nier la possibilité du resquillage pour favoriser le consensus autour de la taxe X ? Ce que Weber cherche à exprimer, c'est que le chercheur ne peut pas « embellir » une politique publique en niant ses effets potentiellement désagréables. Les faits « désagréables » existent, et ce, même pour les politiques publiques les plus justes. Instrumentaliser les faits n'est pas cohérent avec le principal objectif de la science, soit d'établir une connaissance fiable des phénomènes observables (Dussault 2008, 33 ; Hennis 1994, 122 ; Miller 1979, 244-45 ; Weber 1919 [2003], 96).

La neutralité éthique de Weber va toutefois beaucoup plus loin : un(e) professeur(e) peut-il enseigner le juste ou le bien à ses étudiants ? Par exemple, un(e) professeur(e) de science politique peut-il enseigner un énoncé comme « les politiques du IIIe Reich étaient fondamentalement injustes » ?

La neutralité éthique interdit l'enseignement, sur la base de travaux de recherche, des jugements de valeur. Pour Weber, le chercheur doit s'en tenir à une description des faits, et éviter les jugements évaluatifs (Weber 1919 [1963], 494-98). L'effet immédiat de la neutralité axiologique est d'exiger du chercheurs(se) qu'il agisse comme s'il est sceptique ou apolitique, distant face à toute thèse normative<sup>3</sup> (Miller 1979, 242).

If we take the sphere of scientific inquiry as our focal point, the first of these asymmetrical demands emphasizes the possibilities of scientific activity, when it is conducted without being disturbed by practical value judgments, while the second asymmetrical demand stresses the fact that science has limits which it cannot, and therefore should not pretend to be able to, overstep (Bruun 2007, 75).

La neutralité axiologique ne concerne pas les débats sur la place publique. Le lieu où

<sup>3</sup> Au minimum, la classe devrait être en mesure de distinguer le moment où le professeur émet des jugements de fait, et le moment où il émet des jugements de valeur. Au mieux, le professeur devrait s'en tenir aux jugements de fait (Miller 1979, 243).

s'exprime un(e) professeur(e) est donc très important. L'exigence de neutralité de Weber concerne uniquement le domaine académique, en l'occurrence l'enseignement et la recherche (McCarthy 2001, 148). Dans les lieux politiques où les intervenants sont en situation d'autonomie<sup>4</sup>, les chercheurs peuvent jouer un rôle important (Weber 1917 [1965], 478). Le professeur doit s'abstenir de toute évaluation normative en classe, mais sur la « place publique », il peut intervenir et alimenter le débat<sup>5</sup>. « Il [Weber] souligne tout d'abord – ce qui se laisse au demeurant inférer de la conférence – que cette interprétation de la « vertu » professorale présuppose un cadre institutionnel bien précis. C'est du cours magistral qu'il est question » (Colliot-Thélène 2003, 33).

Le ou la spécialiste établit ce qui est possible par rapport à ce qui est impossible, les répercussions d'une action ou ce qui est nécessaire à une action. Ces éléments sont cruciaux pour mener une discussion politique collective éclairée. Invoquer le devoir de neutralité pour assigner les professeurs(es) à résidence pendant des mouvements sociaux, c'est faire une erreur interprétative importante de ce qu'est la neutralité axiologique. « Weber is not recommending that people should suppress their own value-commitments when seeking to determine the values of particular social phenomena. Weber sometimes ridicules such recommendations as bureaucratic and inhuman » (Miller 1979, 256).

Imaginons maintenant qu'un(e) chercheurs(se) s'intéresse au lien entre la taxation et le resquillage, et ce, dans un but pratique. Ultimement, ce chercheur souhaiterait améliorer les

<sup>4</sup> Par situation d'autonomie, on fait référence aux lieux où les participants sont libres de participer au débat, d'intervenir, qu'ils ont la possibilité complète d'exprimer sa pensée. Il s'agit de lieux où l'influence et contrôle institutionnel sont limités.

<sup>5 «</sup> Au prophète et au démagogue il est dit : « Sors, va dans les rues et parle en public ». C'est à dire : parle là où la critique est possible » (Weber 1919 [2003], 95) ; « Il peut (et doit) faire ce que son Dieu ou démon lui commande, par les voies de la presse, des réunions publiques, des associations ou de l'essai littéraire, bref sous une forme qui est également accessible à n'importe quel autre citoyen. » (Weber 1917 [1965], 479)

politiques publiques touchant la taxation. La neutralité éthique nécessite toutefois du chercheur qu'il adopte une attitude apolitique. Le chercheur pourrait alors croire qu'en raison du critère de neutralité axiologique, il ne peut mentionner en quoi sa recherche pourrait améliorer des politiques publiques. Est-ce à dire que ce chercheur ne peut jamais souligner la pertinence de sa recherche dans l'amélioration des politiques publiques ? En d'autres termes, la neutralité éthique ne commande-t-elle pas du chercheur qu'il abandonne, dans le processus scientifique, sa relation aux valeurs ?

La neutralité axiologique exige du chercheurs(se) qu'il n'impose pas ses valeurs à ses étudiants ou dans ses travaux scientifiques. Weber n'exclut toutefois pas une forme de rapport aux valeurs comme la prescription. Une prescription est une recommandation faite en vue d'un objectif défini<sup>6</sup>. La prescription ne suppose toutefois pas que l'on doive atteindre l'objectif en question. Illustrons la prescription par un exemple. Supposons que, pour atteindre l'objectif Y, l'on doive nécessairement adopter la politique X. Le ou la professeur(e) peut alors souligner le lien de nécessité entre un objectif et la politique publique qui lui correspond (Weber 1917 [1965], 478). La prescription consiste à souligner le lien de nécessité entre l'objectif Y et la politique X. En d'autres termes, l'acteur est cohérent à la condition qu'il accepte la politique X, ou encore, qu'il rejette l'objectif Y (Drysdale 2007, 45 ; Elliott 1980, 6, 12-13 ; Lawrence 1987, 301 ; Weber 1919 [2003], 96-97).

Par conséquent, les discussions portant sur des évaluations pratiques (...) ne sauraient avoir d'autre signification que la suivante : Déduire les « conséquences » de la prise de position évaluative qui découleraient de certains axiomes de valeur ultimes (...). Déterminer les suites effectives qui résulteraient nécessairement de la réalisation pratique d'une prise de position pratiquement évaluative face à un problème, en tenant compte du fait que 1) cette réalisation est liée à certains moyens inévitables, et que 2) il est impossible d'éviter certaines conséquences subsidiaires non directement voulues.

Par exemple, on prescrit une médication précise à un malade dont l'objectif est de guérir. Un catholique qui se rend à l'église s'informe des commandements cohérents avec sa croyance. Il n'en demeure pas moins que l'hypothèse initiale (choisir la guérison, choisir le catholicisme, etc.) est le choix des individus.

(Weber 1917 [1965], 496).

Par exemple, l'existence de l'État est une condition nécessaire à la redistribution de la richesse. Le ou la professeur(e) peut alors indiquer qu'on ne peut à la fois souhaiter la disparition de l'État et s'avouer en faveur de la justice distributive. En d'autres termes, il serait incohérent de soutenir simultanément l'État minimal et la justice distributive, puisque l'État est une condition nécessaire à l'existence d'une justice distributive<sup>7</sup>. « Of course we should discuss the logical coherence of value preferences and their possible interdependence. As social scientists, we might be able to convict policy opponents of inconsistency, or of risking unfavorable side effects they have not fully faced » (Ringer 1997, 130).

L'erreur de Schmoller est donc de formuler des énoncés comme « 1) Nous devons favoriser une croissance maximale en Allemagne et 2) les classes populaires devraient avoir un plus grand accès à l'éducation ». Au contraire, un énoncé comme « 1) Si nous voulons maximiser la croissance économique en Allemagne, alors 2) nous devrions favoriser un plus grand accès à l'éducation pour les classes populaires » respecte la neutralité axiologique. Le second énoncé ne fait que souligner la cohérence entre deux propositions. Cette formulation ne constitue donc pas une prise de position éthique en soi.

La différence peut paraître subtile, et c'est pourquoi nous verrons plus loin les arguments nous permettant de différencier ces deux énoncés. Quels sont les arguments en faveur de la neutralité éthique? Pourquoi le ou la chercheurs(se) doit-il s'abstenir de tout jugement évaluatif dans le cadre de son enseignement, mais non des jugements prescriptifs? La prochaine section présente l'« argument » épistémologique proposé par Weber.

<sup>7 «</sup> En effet, il n'est sans doute encore venu à l'idée de personne de contester que l'on peut partir d'une fin déterminée, voulue en commun, pour ne délibérer que des moyens les plus commodes pour l'atteindre et que ce débat peut ensuite donner lieu à une discussion qu'il faut résoudre par des voies purement empiriques » (Weber 1917 [1965], 486-7).

#### IV. L'argument épistémologique proposé par Weber.

Par argument épistémologique, on fait référence à l'argument basé sur la distinction entre les faits et les valeurs chez Weber. Étant donné que les jugements évaluatifs et les jugements factuels sont hétérogènes quant à leurs conditions de validité, Weber en conclut que l'entrelacement des faits et des valeurs crée un discours confus. Comme la confusion va à l'encontre des valeurs épistémiques fondamentales des sciences, Weber en conclut que l'entrelacement des faits et des valeurs est à éviter. Nous constaterons toutefois, au terme de cette section, que ces deux arguments ne sont en rien suffisants pour soutenir la neutralité éthique.

#### A. La distinction entre les faits et les valeurs.

Pour soutenir la neutralité éthique, Weber souligne d'abord qu'il existe une distinction entre les jugements factuels et les jugements évaluatifs. Weber souligne que les conditions pour déterminer la validité d'un jugement de fait est vrai ne sont pas les mêmes que pour déterminer la validité d'un jugement évaluatif (Weber 1917 [1965], 486-8). Par exemple, pour déterminer si A entraîne B, il n'est pas nécessaire de déterminer si A ou B sont justes (Lawrence 1987, 296). De plus, supposons que nous détenons une information factuelle illimitée et valide sur l'objet X. Par exemple, supposons que l'on connaisse les coûts, la durée, ainsi que tous les effets directs et indirects d'une politique publique. Toute autre information pertinente est aussi connue du chercheur. Face à l'ensemble de ces données, et seulement de ces faits, peut-on déterminer si la politique publique en question est juste?

Même avec un flot illimité de données, on ne pourra donner un sens normatif à la politique publique en question. Pour y arriver logiquement, un(e) chercheurs(se) aura besoin

d'une orientation éthique claire, de jugements de valeur sur la primauté accordée, par exemple, à l'égalité, l'équité, la liberté, ou toute autre valeur intrinsèque. « More important, the need for extra-scientific value judgments would persist even if all technical questions were fully resolved » (Ringer 1997, 137). Ainsi, Weber en déduit que les jugements descriptifs et les jugements évaluatifs sont deux niveaux de discours distincts, ou encore, qu'il existe une distinction essentielle entre les jugements descriptifs et les jugements évaluatifs (Weber 1917 [1965], 486). « What must be avoided is only the confounding of logical or empirical claims with value judgments, and the justification of complex measures in terms of ambiguous standards of "productivity," not to mention "average" valuations » (Ringer 1997, 130).

#### B. Distinction ou dichotomie?

Il existe un courant interprétatif - souvent associé à Leo Strauss - selon lequel Weber défendrait ici une forme de dichotomie entre les faits et les valeurs. Selon cette interprétation, Weber trouverait dans les jugements de fait des énoncés objectifs, sur lesquels peuvent reposer la science et tout discours cherchant à atteindre une certaine forme d'objectivité. D'un autre côté, les jugements de valeur constitueraient des énoncés subjectifs, des énoncés relatifs à chaque agent qui n'auraient, en définitive, aucune condition d'existence objective (Kim 2004, 176-78; Smith 2009, 32). Ainsi, Strauss associera Weber au courant nihiliste, ou pire, à une forme de décisionnisme. Par décisionnisme, on entend la thèse philosophique selon laquelle seule l'adéquation entre la fin et les moyens existe objectivement, et aucune fin n'est rationnelle (Behnegar 1997, 100; Noiriel 1998; Strauss 1999, 42).

Il est vrai que pour Weber, les valeurs se forment à l'extérieur des sciences, des disciplines empiriques basées sur l'observation. Elles collaborent au travail scientifique, mais de manière extrinsèque (Segady 1987, 35). Or, cela ne signifie pas, comme le croit Strauss,

que Weber adhère au nihilisme des valeurs (Mittleman 1999; Myers 2005; Portis 1980, 415-6). « [J]e voudrais m'élever contre la prétention des partisans de la neutralité axiologique qui voient dans le simple fait des variations historiques et singulières (...) une preuve en faveur du caractère inévitablement « subjectif » de la morale » (Weber 1917 [1965], 487). Loin d'associer les jugements factuels à l'objectivité et les jugements évaluatifs à la subjectivité, Weber accorde plutôt une pertinence fondamentale au discours normatif. « Of all the major misunderstandings claim that Weber's of his postulate, one finds at its core the issue of a "methodological" postulate leads to indifference and value nihilism, that his concept of science proves itself to be a purely technical one » (Hennis 1994, 113).

Weber reconnaît simplement qu'il existe plusieurs types de discours rationnels, dont la philosophie éthique et politique fait partie. En d'autres termes, la science ne détient pas le monopole de la connaissance objective. Bien qu'il relève d'un autre type de discours, le travail philosophique entourant les valeurs n'est pas réduit à la subjectivité. Non seulement Weber craint pour la clarté du discours scientifique, mais il craint aussi pour la clarté du discours éthique. En effet, comme ces deux discours n'ont pas les mêmes exigences de validité, il est possible de confondre l'éthique avec des résultats scientifiques. C'est le cas, notamment, du sophisme naturaliste, où un chercheur dérive ce qui *devrait être* de ce qui *est*.

C'est d'ailleurs ce que Schmoller et ses amis avaient eux-mêmes fait en leur temps. En outre, les recherches sur l'influence que certaines convictions éthiques ou religieuses données effectivement ont exercée causalement sur la vie économique (...) ne sauraient nullement nous amener à adopter ces croyances tout simplement parce qu'elles ont peut-être eu une très grande influence causale, ni même nous obliger à leur accorder une haute « valeur ». (Weber 1917 [1965], 488).

Outre des exemples comme le sophisme du naturaliste, pourquoi l'entrelacement des discours crée-t-il une confusion ? Pour Weber, l'entrelacement des discours suppose qu'une seule démonstration – de type logique ou empirique - est suffisante à prouver deux ordres de

discours. Prenons, par exemple, l'hypothèse que Caligula était un homme cruel. Cette hypothèse englobe deux sous-hypothèses, soit que 1) Caligula a fait souffrir au moins un individu, et que 2) la souffrance causée était injuste. Deux démonstrations distinctes - soit la démonstration de chacune des sous-hypothèses - sont donc nécessaires pour prouver la cruauté de Caligula.

Nous pourrions objecter à Weber que la première sous-hypothèse est suffisante pour démontrer la cruauté de Caligula. Supposons que l'on prouve la première sous-hypothèse, soit que Caligula a fait souffrir au moins un individu. Or, nous pouvons imaginer qu'un médecin fasse régulièrement souffrir ses patients. Toutefois, la souffrance causée par le médecin n'est pas essentiellement un acte de cruauté. Nous n'avons donc toujours pas de preuves suffisantes pour prouver que Caligula était cruel. Alors, quelles preuves seraient nécessaires pour confirmer notre hypothèse? Il faudrait prouver, par exemple, que la souffrance causée par Caligula était inutile, ou qu'elle visait seulement à satisfaire les besoins égoïstes de Caligula. Or, l'utilité et l'égoïsme supposent l'existence de catégories morales. De façon générale, il faudrait donc prouver la seconde hypothèse, soit que la souffrance causée par Caligula était injuste. La confirmation des deux sous-hypothèses est donc nécessaire pour prouver la cruauté de Caligula.

Weber constate toutefois que de nombreux scientifiques, en particulier ceux de l'école historique allemande, confirment simplement l'hypothèse descriptive. L'hypothèse descriptive étant confirmée, ces chercheurs laissent « parler les faits » (Weber 1919 [2003], 94), et supposent que la seconde hypothèse est confirmée par le même mode de démonstration. Le ou la scientifique propose alors une démonstration au mieux confuse, et au pire, fallacieuse (Bruun 2007, 101; Hennis 1994, 121). Ultimement, ce manque de clarté mène à une

compréhension inadéquate des faits. « Je me fais fort d'administrer la preuve, en m'appuyant sur les oeuvres de nos historiens, que partout où l'homme de science intervient avec son propre jugement de valeur, il cesse de comprendre pleinement les faits » (Weber 1919 [2003, 95)].

## C. L'argument épistémologique : deux problèmes essentiels.

Certes, la distinction entre les faits et les valeurs est nécessaire à l'argumentaire de Weber. Si les faits et les valeurs ne présentent aucune distinction fondamentale, aucun chercheur ne peut prétendre sérieusement être en mesure de respecter la neutralité éthique. C'est pourquoi la distinction entre les faits et les valeurs est une dimension conceptuelle essentielle de la neutralité éthique (Ringer 1997, 134). Or, la distinction entre les faits et les valeurs est-elle suffisante pour défendre la neutralité éthique ?

Deux problèmes surgissent de l'argumentaire proposé par Weber. D'abord, plusieurs hypothèses scientifiques nécessitent deux modes de démonstration distincts. À titre d'illustration emblématique, l'observation empirique des phénomènes et l'analyse mathématique n'ont pas les mêmes critères de validité. Les mathématiques reposent sur des axiomes, des énoncés vrais pour lesquels aucune démonstration n'est demandée. À partir de ces axiomes, l'on établit ensuite des théorèmes selon une méthode logique, déductive et *a priori*. À l'inverse, une science comme la sociologie fait appel à l'observation empirique *stricto sensu*, et donc à des énoncés *a posteriori* (Colliot-Thélène 2003, 33). Ainsi, lorsqu'un sociologue procède à une analyse quantitative d'un phénomène, il entrelace un discours probabiliste et un discours empirique. La démonstration qui en résulte fait appel à deux niveaux de discours distincts.

Revenons maintenant à l'exemple de Caligula. L'hypothèse selon laquelle Caligula

était cruel est fausse si 1) Caligula n'a pas fait souffrir au moins un individu, ou 2) la souffrance causée était juste. De la même façon, l'analyse quantitative d'un sociologue sera fausse si 1) les fondements probabilistes de sa méthode sont réfutés, ou si 2) de nouvelles observations empiriques falsifient l'analyse initiale. Pour être cohérent avec l'analyse wébérienne de la neutralité éthique, il faudrait donc s'abstenir d'entrelacer tous les discours dont les modes de démonstration diffèrent. En particulier, la science ne pourrait pas se réclamer de la logique, puisque l'observation empirique et la déduction logique ne répondent pas aux mêmes exigences. « To Weber's postulate of the undemonstrability of the value of scientific inquiry is therefore added the claim that logical truth is in itself based on norms which cannot be falsified and therefore cannot be verified either » (Bruun 2007, 84).

Nous constatons, de plus, que l'entrelacement entre différents niveaux de discours ne mène pas nécessairement à la confusion attendue. Les modèles statistiques employés en sociologie constituent des outils pertinents, simples et clairs. L'analyse d'observations empiriques selon un modèle mathématique n'est donc pas considérée comme une confusion du discours. Bien au contraire, les statistiques peuvent clarifier les données observées. De plus, cela ne signifie pas que le sociologue prétend être un mathématicien. Il utilise un modèle développé par des statisticiens qualifiés. Sa confiance envers d'autres disciplines lui permet cet entrelacement du discours. Pourquoi le sociologue pourrait-il puiser des outils chez les statisticiens, et non des théories chez les philosophes ? S'il est toléré de mener une analyse à la fois sociologique et mathématique, pourquoi empêcher le chercheur des sciences sociales de mener une analyse à la fois philosophique et sociologique ? Seule, la distinction entre les faits et les valeurs ne nous permet pas de répondre à cette question.

L'autre lacune apparente dans l'argumentaire de Weber concerne le lieu précis

d'application de la neutralité éthique. Pourquoi limiter la neutralité éthique aux salles de classe et aux groupes de recherche ? Si l'entrelacement des faits et des valeurs crée une confusion inutile, n'est-il pas aussi valable d'appliquer la neutralité éthique dans les médias, sur la place publique, dans le débat politique, ainsi que dans tout autre lieu ?

Alors, qu'ont de particulier les jugements de valeur, en comparaison, par exemple, aux jugements mathématiques? De plus, si l'entrelacement des discours descriptif et normatif mène nécessairement à la confusion, pourquoi ne pas étendre la neutralité éthique à tous les lieux plutôt que de se restreindre aux lieux d'enseignement? La prochaine section répond à ces deux interrogations.

# V. De l'argument épistémologique à l'argument éthique : Weber et l'idéal éducationnel.

Il est clair que l'argument épistémologique est une condition nécessaire à la neutralité éthique. De façon complémentaire, c'est la défense de l'autonomie des étudiants(es) qui poussent Weber à formuler le critère de neutralité éthique<sup>8</sup>. Ainsi, la neutralité éthique n'est pas la conséquence de considérations épistémologiques, mais plutôt d'un idéal éducationnel.

[T]he context of Weber's demand for the Wertfreiheit science is of a moral nature. Logic requires only the acknowledgement that factual statements and practical value judgements lie on "heterogeneous levels." Who would want to contradict this? But that is problem already the end of the "logical" problem, and the decisive, scientific-philosophical then begins (Hennis 1994, 124-125).

# A. La classe, lieu d'influence et de contrôle.

L'enseignement et l'entreprise scientifique en général révèlent des relations sociales. Pour Weber, l'université allemande correspond, par analogie, à une forme d'aristocratie. Une

<sup>8 «</sup> Pourtant, il faut considérer non seulement leurs intentions [des professeurs], mais aussi la manière dont l'attitude qu'ils légitiment de leur autorité agit forcément sur une génération » (Weber 1917 [1965], 480).

élite - le corps professoral - dispose d'une foule de pouvoirs de contrainte sur un groupe social, en l'occurrence les étudiants(es) et les apprentis(es). Par exemple, on s'attend d'une salle de classe qu'elle soit silencieuse, à l'écoute du professeur (Weber 1917 [1965], 478). De plus, le professeur dispose de plusieurs instruments pour s'assurer que l'étudiant apprenne et retienne la matière. L'on peut citer, en particulier, le contrôle des modalités d'évaluation, un statut d'expert érudit et une tribune privilégiée. Enfin, le poste de professeur implique une grande autorité morale sur les étudiants(es) et les apprentis(es). Toutes les conditions sont réunies pour qu'une relation sociale aristocratique se forme entre l'étudiant(e) et son professeur(e) (McCarthy 2001, 148-9)

Cela ne signifie pas que, nécessairement, la transmission du savoir se fait de haut en bas par contrainte. Il n'existe pas nécessairement une structure aristocratique au sein de la classe. Par exemple, un(e) professeur(e) pourrait très bien transformer sa classe en grand forum ouvert, où tous les participants seraient traités également. Bien des professeurs(es) créent toutes les conditions propices au débat fécond et ouvert en classe. Un(e) professeur(e) qui présenterait des « perspectives alternatives » et encouragerait l'évaluation critique pousserait ses étudiants dans une situation d'autonomie. Ce professeur délaisserait alors le 'paternalisme' de la salle de cours décrit par Weber<sup>9</sup>.

Ce que Weber souligne, c'est qu'essentiellement, le professeur dispose d'une foule de moyens suffisants hiérarchiser la classe. Le professeur décide à lui seul des conditions d'apprentissage. Ainsi, un professeur peut décider, sans consultation, de couper court au débat et d'imposer ses vues. Sans que la classe soit nécessairement un lieu de soumission, il est clair que le professeur détient tous les instruments et les règles institutionnelles pour créer de telles

<sup>9</sup> Weber souligne cette possibilité dans les Essais sur la théorie de la science (1917 [1965], 482).

conditions. Ainsi, ce qui existe, ce sont toutes les conditions pour qu'émerge une forme d'aristocratie au sein des amphithéâtres universitaires. C'est précisément ce qu'entend Weber lorsqu'il souligne la structure hiérarchique de l'enseignement (Whimster 1980, 372).

Dans quelle mesure l'aristocratie académique est-elle justifiée ? L'autorité morale d'un chercheur lui vient de sa spécialisation, de ses connaissances approfondies dans un champ de la connaissance. L'apprentissage universitaire permet alors aux étudiants d'acquérir un savoir scientifique provenant de spécialistes reconnus. Ultimement, l'accumulation des savoirs permet à l'étudiant d'apprendre par lui-même, d'être autonome (Whimster 1980, 372). Pour Weber, il est donc justifié que le chercheur use de ces relations sociales pour transmettre ses compétences et les connaissances liées à sa spécialisation. Qu'en est-il du discours éthique ? L'aristocratie universitaire est-elle compatible avec l'acquisition d'un savoir éthique ?

## B. La classe et les conditions nécessaires au discours éthique.

La neutralité éthique de Weber vise la formation d'étudiants autonomes. En évitant les jugements de valeurs, le professeur évite l'aristocratie académique et ouvre une voie vers l'auto-actualisation et l'auto-formation de l'académicien. Par une utilisation adéquate de la science, le chercheur protège en quelque sorte l'agencialité et l'identité politique des individus (Myers 2004, 276). La citation suivante montre l'importance, chez Weber, de la possibilité d'un discours éthique *critique* et *sans contrainte* :

Dans l'amphithéâtre, où l'on fait face à ses auditeurs, ceux-ci doivent se taire et c'est au Professeur de parler, et je considère comme irresponsable d'exploiter cette situation dans laquelle les étudiants sont contraints, pour leur formation, de suivre le cours d'un Professeur et où il n'y a personne qui s'oppose à lui par la critique, afin de marquer ses auditeurs de son opinion personnelle au lieu de se contenter, comme c'est la tâche d'un Professeur, de les faire profiter de ses connaissances et de son expérience scientifique (Weber 1919 [2003], 95).

Cet extrait contient énormément d'informations, et c'est pourquoi quelques précisions

s'imposent. D'abord, pour Weber, la philosophie politique est analogue au débat politique sur un aspect crucial, soit la possibilité d'un examen libre et critique des thèses proposées. Par examen libre et critique, on entend une réflexion approfondie sur un objet. De plus, cette réflexion doit être menée sans contrainte et selon une procédure logique et rationnelle. Par exemple, lorsque je défends la thèse politique X, les personnes auxquelles je m'adresse doivent avoir la possibilité de ne pas m'écouter, de me poser des questions, de défendre leur propre point de vue, de questionner ma cohérence, bref de mener un examen critique de ma thèse.

L'examen libre et critique des thèses proposées est une étape essentielle à toute philosophie éthique et politique. En effet, la philosophie politique vise à émanciper l'individu des opinions reçues, de rapports d'influence tels que la conformité sociale <sup>10</sup>. Au contraire de la conformité, le philosophe a comme objectif fondamental d'éviter tout rapport de soumission intellectuelle pour user de sa liberté et de son entendement. En ce sens, la possibilité d'un discours libre et critique constitue une condition de possibilité de la philosophie politique. Ainsi, une thèse normative qu'il est impossible de critiquer, adoptée sous la contrainte, ne peut jamais constituer une véritable philosophie politique<sup>11</sup>. Une telle thèse relèvera plutôt du dogme ou de l'opinion (Myers 2004, 277).

En effet, le doute le plus radical est le père de la connaissance. (...) Si l'on voulait faire de la chaire universitaire un lieu pour discussions pratiques sur des valeurs, il est manifeste qu'on serait obligé d'y tolérer sans entraves la libre discussion des questions de principe fondamentales, à partir de n'importe quel point de vue (Weber 1917 [1965], 482).

<sup>10</sup> Ici, conformisme fait référence à une relation sociale d'influence et de contrôle visant à ce qu'un ensemble d'individus se soumettent à une norme commune.

<sup>11</sup> Weber adhère à l'idéal éducationnel allemand, par lequel le jeune intellectuel développera des méthodes et des connaissances en vue de se réaliser de façon autonome (Myers 2004, 285 n1). Ultimement, le jeune intellectuel doit être en mesure d'évaluer des thèses normatives par lui-même, sans obéir à une force extérieure. Pour Myers, les textes de jeunesse de Weber témoignent davantage de ces convictions. Il n'en demeure pas moins que plusieurs indices de cet idéal éducationnel se trouvent au sein des *Essais* et du *Savant* (Myers 2004).

L'aristocratie académique du professeur crée toutes les conditions propices pour convaincre l'auditoire, l'influencer dans le but qu'il accepte une thèse normative. Dans ce type de hiérarchie, le but du professeur n'est pas d'encourager les individus à réfléchir par euxmêmes de façon autonome, mais simplement à les convertir. C'est tout le contraire de la réflexion rationnelle. Comment pouvons-nous former des penseurs autonomes si nous cherchons simplement à les convaincre? Et donc, comment pouvons-nous favoriser l'autonomie individuelle dans un lieu aristocratique comme l'amphithéâtre universitaire?

Weber porte la philosophie éthique et politique en grande estime. Il adhère à cette recherche fondamentale de normes communes, et rejette du même souffle le relativisme et le subjectivisme. Comme la possibilité d'un examen libre et critique des thèses normatives est une condition nécessaire à toute philosophie politique, et que l'amphithéâtre universitaire crée toutes les conditions contraires à cet examen libre et critique, Weber n'a d'autre choix que d'accepter la neutralité éthique.

En somme, la neutralité éthique constitue surtout une forme de « déontologie du savant ». Paré affirme qu'un(e) professeur(e) qui respecte la neutralité éthique ne fait que se « refuser tout privilège » face à ses étudiants (Paré 1999, 106). Weber condamne les professeurs(es) qui nient l'autonomie de leurs étudiants, que ce soit par des démonstrations passionnées, ou pire, par un « mélange inavoué de jugements objectifs et personnels, donnant l'impression au lecteur d'une vérité objective » (Swatos et Kivisto 1991, 119). Lorsque Schmoller s'oppose au libre-échange ou refuse d'embaucher un professeur marxiste, il utilise son statut et ses ressources de professeur pour influencer les étudiants. La classe devient

<sup>12</sup> Je traduis.

simplement un autre lieu politique où les individus en contrôle entretiennent des rapports d'influence (Myers 2004, 277; Ringer 1997, 132; Kim 2004, 177; Yamawaki 2007, 210).

Voilà aussi pourquoi Weber privilégie la prescription au discours normatif. Le prescription suppose simplement que l'énoncé éthique est une hypothèse de recherche. C'est à l'étudiant(e), par son propre entendement, d'accepter l'hypothèse normative comme étant vraie ou fausse. L'étudiant(e) pourra, dans un lieu public et ouvert au discours, procéder à un examen critique de l'hypothèse normative (Swatos et Kivisto 1991, 120). « Moreover, this new potential agency for the academic type and his scientific production evolves without belittling the integrity of intellectual endeavors, a blunder, in Weber's assessment, that the Kathedersozialisten [Historical school of economics] had committed in privileging engagement » (Myers 2004, 279).

En somme, les professeurs(es) peuvent s'exprimer en public, s'exprimer dans des organisations où il existe des orientations communes (un(e) professeur(e) nationaliste peut, par exemple, s'exprimer au sein d'un parti politique nationaliste), entretenir un rapport aux valeurs et enseigner selon des prescriptions. Le ou la professeur(e) peut aussi expliquer les conditions nécessaires et les répercussions probables d'une politique publique ou d'une institution. Bref, le ou la spécialiste peut apporter tous les éléments nécessaires pour que, naturellement, l'étudiant en vienne à mener sa propre réflexion fondamentale sur les normes. Néanmoins, certains(es) professeurs(es) vont plus loin et, ce faisant, nient l'autonomie de leurs étudiants. Weber rejette cette attitude jugée intolérable (Breiner 2004, 485; Ringer 1997, 141).

C'est quand même une situation sans précédent, de voir de nombreux prophètes accrédités par l'État, qui, au lieu de prêcher leur doctrine dans la rue, dans les églises et autres endroits publics ou bien, en privé, dans des conventicules de

croyants choisis personnellement et qui se reconnaissent comme tels, s'arrogent le droit de débiter du haut d'une chaire, au « nom de la science », des verdicts décisifs sur des questions touchant la conception du monde, en profitant de ce que, par un privilège de l'État, la salle de cours leur garantit un silence soi-disant objectif, incontrôlable, qui les met soigneusement à l'abri de la discussion et par suite de la contradiction (Weber 1917 [1965], 478).

## VI. Conclusion: une analyse à poursuivre?

Que pouvons-nous conclure à propos de la neutralité éthique ? D'abord, qu'il n'y a pas d'opposition entre « science engagée » et science « désintéressée ». Ce que Weber tente simplement de souligner, c'est que tout individu souhaitant une pratique cohérente de l'éthique doit limiter la portée des jugements de valeurs. L'autonomie des individus est une condition nécessaire au discours éthique. Or, l'amphithéâtre universitaire ne favorise en rien l'autonomie individuelle, puisqu'il s'agit d'un lieu politique, d'une aristocratie où l'élite professorale domine les étudiants. Ainsi, Weber recommande au professeur, par souci de l'objectivité en éthique, d'adopter une position apolitique ou sceptique en ce qui concerne le discours normatif.

Il reste toutefois à élucider plusieurs questions touchant la neutralité éthique. D'abord, qu'en est-il des équipes de recherche, des conférences et des publications scientifiques ? Ces lieux sont-ils visés par la neutralité éthique ? Nous savons aussi que l'embauche de professeurs marxistes et anarchistes constitue, pour Weber, un enjeu majeur. Or, la neutralité éthique, telle que formulée ici, ne semble pas répondre directement à cette question. Alors, devrions-nous considérer les valeurs d'un professeur lors de son embauche ? Si oui, sous quelles conditions ?

De plus, Weber constate qu'on ne peut concilier un modèle académique « aristocratique » au discours normatif. Or, rien n'indique *a priori* que c'est le discours

normatif qui pose problème. Nous pourrions très bien conclure de l'analyse wébérienne que c'est le modèle académique aristocratique qui est à réformer. Pourquoi devrait-on contraindre le chercheur à adopter un discours neutre, apolitique, plutôt que de réformer les institutions académiques pour en faire des lieux de délibération égalitaires, ouverts à la discussion sur les normes ?

Une autre composante à clarifier est le rapport d'influence légitime du professeur sur ses étudiants. Pour Weber, il est légitime qu'un professeur influence ses étudiants si c'est pour leur transmettre des connaissances, des méthodes et leur donner les outils nécessaires à l'autonomie intellectuelle. Pourquoi ce rapport d'influence est-il légitime ? Weber nous offre bien peu d'explications à ce sujet. Bien sûr, nous pourrions penser qu'un étudiant qui s'inscrit librement à l'université recherche, en quelque sorte, ce rapport d'influence. Il y aurait donc une dimension contractuelle derrière ces rapports d'influence. Alors, pouvons-nous généraliser cette dimension « contractuelle » de l'enseignement et l'inclure dans notre analyse de la neutralité éthique ?

En d'autres termes, nous devons déterminer dans quelles conditions l'analyse wébérienne de la neutralité éthique reste valable. L'analyse wébérienne de la neutralité éthique n'est pas organisée selon un système, et c'est pourquoi il est actuellement difficile de l'étendre à d'autres problèmes. Dans le prochain chapitre, nous ferons une lecture de l'esprit des Lumières et de l'entendement chez Kant. Dans *Qu'est-ce que les Lumières*? (1784 [2006]), la question de l'autonomie, de l'exercice critique et des lieux privés est au coeur des préoccupations de Kant. Nous pensons qu'avec ces trois concepts et l'analyse kantienne de la minorité, il est possible de clarifier et de généraliser la neutralité éthique.

# 3. UNE APPROCHE SYSTÉMATIQUE À LA NEUTRALITÉ ÉTHIQUE.

Au chapitre II, nous avons présenté et défendu la thèse wébérienne selon laquelle l'amphithéâtre universitaire entretient des relations sociales aristocratiques. En outre, une élite professorale dispose d'instruments de contrôle comme le droit de parole et une tribune privilégiée. Si l'utilisation de ces instruments est justifiée pour accomplir certains objectifs, notamment de transmettre un savoir scientifique à l'étudiant. Il n'en demeure pas moins que l'utilisation de ces instruments va a l'encontre de toute discussion normative visant autre chose que de l'endoctrinement ou des relations publiques. Ainsi, Weber recommande au corps professoral, par souci de l'objectivité en éthique, d'adopter la neutralité axiologique lorsque ces instruments de contrôle sont en vigueur.

L'argument de Weber soulève toutefois d'importantes questions. Par exemple, qu'en est-il des équipes de recherche, des conférences et des publications scientifiques ? Ces lieux sont-ils visés par la neutralité éthique ? De plus, pour Weber, les rapports d'influence et de contrôle entretenus par le professeur sont légitimes s'ils servent à transmettre des connaissances, des méthodes et des outils nécessaires à l'autonomie intellectuelle. Pourquoi ce rapport d'influence est-il légitime, alors que la transmission de normes éthiques est illégitime ? Enfin, Weber constate qu'on ne peut concilier un modèle académique « aristocratique » aux conditions de possibilité de la philosophie éthique et politique. Or, on pourrait très bien en conclure que c'est le modèle académique aristocratique qui est à réformer. Pourquoi devrait-on contraindre le chercheur à adopter un discours neutre, apolitique, plutôt que de réformer les institutions académiques pour en faire des lieux ouverts à la discussion sur les normes ?

Le présent chapitre vise à déterminer dans quelles conditions l'analyse wébérienne de

la neutralité éthique reste valable. Le critère de neutralité éthique chez Weber n'est pas organisé selon un système, et c'est pourquoi l'appliquer à d'autres problèmes que le cours magistral n'est pas toujours possible. Dans ce chapitre, nous proposerons un critère de neutralité éthique intimement lié au problème de l'usage privé de la raison chez Kant. Après avoir défini ce qu'est l'usage privé et public de la raison chez Kant, nous utiliserons ces concepts afin de proposer une explication systématique de la neutralité éthique. En outre, nous définirons les intentions collectives de la communauté morale universitaire. Deux objectifs saillants définissent en partie ce qu'est l'université, soit 1) la transmission de connaissances proprement scientifiques, et 2) le respect de l'autonomie et de la liberté de conscience des membres de la communauté universitaire. Comme il s'agit d'un objectif de l'Université, il est légitime, pour le ou la professeur(e), de transmettre l'état de la connaissance scientifique à ses étudiants.

Le corps professoral agit à titre privé, en ce sens qu'il doit agir en fonction des objectifs de la communauté morale universitaire. C'est pourquoi, lorsqu'ils sont en fonction, les professeurs(es) doivent respecter les objectifs de la communauté universitaire. La neutralité éthique est donc pensée selon la fonction de professeur et à l'usage privé de la raison. Grâce à cette logique, nous pourrons déterminer quel est l'usage légitime de la raison dans diverses circonstances, notamment dans les séminaires, les publications scientifiques, les colloques et l'embauche.

# I. La raison chez Kant : usages public et privé.

Voulant répondre à la question « Qu'est-ce que les Lumières ? » posée par le pasteur Zöllner, et dont les réponses ont été publiées dans la *Revue mensuelle berlinoise*, Kant publie

en 1784 un court texte sur la question. « Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ? » de Kant fait donc partie d'une série d'articles dont l'objectif est de définir les traits propres à la fin du 18e siècle (Mondot 2007, 7-10). L'article est surtout connu pour défendre une conception des Lumières basée sur l'autonomie et l'entendement des individus. Kant y rejette la soumission aveugle et volontaire à un maître, cet état de minorité consentie à un « tuteur ». L'autre contribution essentielle de l'article est l'articulation d'une distinction intéressante entre usages public et privé de la raison (Kant 1784, 484-91).

L'usage public de la raison est l'ensemble des actes de l'entendement par un individu en tant que personne. Cette activité est destinée à un public au sens propre du terme, à savoir l'ensemble d'une collectivité sociale. Par exemple, lorsqu'un penseur écrit une lettre ouverte dans un journal ou publie un essai en son nom, son acte reflète l'usage public de sa raison. L'acte de l'entendement est public tant et aussi longtemps que l'individu agit en son nom : si l'individu s'exprime au nom d'une organisation (un membre du clergé interprétant la bible, un fonctionnaire interprétant la loi, un soldat obéissant aux ordres, etc.), il ne s'agit plus d'usage public de la raison, puisque l'individu exprime les idées d'une autre entité que lui-même (Kant 1784, 484-5). Le terme public peut donc porter à confusion, en ce sens qu'il signifie deux choses distinctes : d'une part, que le destinataire est public, et d'autre part, que le destinateur est un individu agissant en tant que personne, et non en tant que représentant d'un tiers ou d'une institution (Braeckman 2008, 295 ; Brower 1994, 22).

Kant, by contrast, defines the participants of his public sphere as speakers who address what Herder calls an ideales Publikum, or what we might call a virtual audience, to the extent that all possible potential readers are included (...). The only other qualification required of aspiring participants in the public sphere is designated by a curious double negative: they must not speak from the officially restricted position of a "private" person (Von Mücke 2010, 65).

Si une organisation ou une entité morale régit l'usage de la raison d'un individu, il

s'agit alors d'usage privé de la raison. « Privé » fait ici référence à l'idée de privation : au fait qu'une partie soit refusée, à un usage limité en fonction de certaines conditions ou contraintes. Lorsqu'une personne accepte de parler ou d'agir au nom d'un tiers, elle se prive de certaines libertés. Par exemple, lorsqu'un prêtre est mandaté pour exposer la doctrine chrétienne dans une église, il se voit confier certaines tâches précises desquelles il ne peut déroger. En d'autres termes, ce prêtre n'est pas loisible de présenter n'importe quelle idéologie dans son lieu de culte, et doit plutôt s'en tenir à la doctrine chrétienne. Comme ce prêtre est limité, contraint dans l'usage de sa raison, il est dès lors question d'usage privé de la raison. « (...) à cet égard, il n'est pas libre, en tant que prêtre, et il ne lui est pas non plus permis de l'être, parce qu'il s'acquitte d'une mission venant de l'extérieur » (Kant 1784 [2006], 10). Le groupe peut être une organisation concrète, comme un syndicat ou un parti politique, mais peut aussi être une entité abstraite, comme une communauté morale<sup>13</sup>.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer qu'une personne soit limitée dans l'usage de sa raison. L'explication la plus saillante demeure néanmoins l'existence d'un contrat entre deux parties (Kant 1784, 485-87). Si je suis mandaté pour représenter le groupe X, on s'attend à ce que j'agisse en conformité avec le groupe X, selon leurs objectifs et leurs propos. De plus, ce groupe risque de me confier des ressources et des instruments pour les représenter. Or, comme je n'ai accès à ces ressources qu'en tant que représentant, je ne peux pas les utiliser autrement qu'en tant que représentant. En d'autres termes, le fait qu'on me confie certaines ressources n'a de sens que dans l'optique où je les utilise pour accomplir un mandat spécifique. « Car ce qu'il enseigne par suite de ses fonctions (...), il le présente comme quelque chose qu'il n'a pas le

<sup>13</sup> Le concept de communauté morale fait référence, chez Kant, à une forme d'unanimité artificielle basée sur des principes généraux (Clarke 1997, 61).

pouvoir d'enseigner comme bon lui semble mais qu'il est chargé d'exposer selon les désirs d'un autre » (Kant 1784 [2006], 10).

Prenons l'exemple d'un syndicat important. Pour plusieurs raisons pratiques, un syndicat se dote d'un(e) représentant(e). À défaut de convoquer tous les employés à une conférence de presse ou sur un plateau de télévision, on convoque un(e) représentant(e) qui transmet les informations votées en assemblée. Le syndicat confie donc un instrument important au porte-parole, soit un accès privilégié aux conférences de presse et aux médias. Il s'agit d'une ressource majeure pour quiconque souhaite transmettre un message au plus grand nombre d'individus possible. Il n'en demeure pas moins que le ou la représentant(e) syndical(e) ne peut utiliser les plateaux de télévision pour témoigner, par exemple, de ses opinions personnelles ou de ses pensées en tant qu'individu. On confie ces ressources au représentant(e) pour transmettre le message du syndicat. En d'autres termes, comme cet individu n'aurait jamais eu accès à des ressources médiatiques en tant que particulier, et seulement en tant que représentant, il doit, dans les médias, limiter ses actions et l'usage de sa raison à sa fonction de représentant(e) syndical(e).

Cela ne signifie pas qu'un individu agissant parfois à titre privé est tenu, à tout moment, d'agir à titre privé (Kant 1784, 487).

Donc, l'usage qu'un professeur en exercice fait de sa raison devant sa paroisse est simplement un usage privé (...). En revanche, en tant que savant qui, par des écrits, s'adresse au public proprement dit, c'est-à-dire au monde, le prêtre jouit par suite, dans l'usage public de sa raison, d'une liberté illimitée de se servir de sa propre raison et de parler en son propre nom (Kant 1784 [2006], 11).

Supposons que X est à la fois ministre dans un gouvernement et membre d'un parti politique. Parce qu'il ou elle est ministre, X doit assister à des rencontres au sein de son ministère. Supposons qu'à l'occasion d'une rencontre, le ou la ministre vante sa formation politique et

invite les fonctionnaires à joindre sa formation politique. La personne utilise alors ses ressources parlementaires à des fins partisanes. Il ou elle commet une faute, puisque ces ressources lui sont allouées en tant que ministre. Lorsqu'il utilise ces ressources, X doit donc agir en tant que ministre, et doit donc se contenter d'un usage privé de la raison. À l'inverse, lorsque X discute librement avec des citoyens, il ou elle n'utilise pas les ressources du Parlement. Le fait d'être ministre ne limite donc pas X dans son dialogue avec les citoyens. Il s'agit d'un usage libre de la raison. Il est donc fort plausible qu'un individu, à différents moments dans le temps, procède à un usage parfois privé, parfois public de sa raison.

La distinction entre usage privé et public de la raison nous permettra d'étendre notre compréhension de la neutralité axiologique à un vaste éventail de situations, notamment à l'embauche et aux différents lieux de recherche.

# II. De Kant à Weber : la communauté morale universitaire et la fonction de professeur.

Nous avons désormais tous les éléments pour systématiser la pensée wébérienne touchant la neutralité axiologique. D'une part, Weber pense le contrat du professeur en fonction d'une communauté morale régissant l'université. Cette communauté morale aurait un objectif double, soit 1) d'assurer la transmission de connaissances scientifiques par l'intermédiaire de spécialistes, et 2) d'y arriver sans nier l'autonomie des chercheurs, étudiants et professeurs au sein de l'université. Pour réaliser ces objectifs, le ou la spécialiste des sciences sociales disposera donc de ressources et d'instruments, mais ces instruments ne devront en aucun cas être utilisés contre les deux objectifs fondamentaux de l'université.

#### A. La communauté morale universitaire.

Pour Weber, il existe une distinction claire entre deux communautés d'enseignement : d'une part existent les établissements d'enseignement inculquant des orientations politiques, des croyances ou des idéologies, et d'autre part, les établissements d'enseignement refusant une telle pratique. Les académies religieuses, mais aussi les universités où les nominations et l'enseignement émanent directement d'instructions politiques<sup>14</sup>, sont des illustrations de la première catégorie d'établissements d'enseignement (Giroux 2006, 59; Weber 1908 [2008]; Weber 1917 [1965], 482).

C'est contre le principe du collège jésuite et en faveur d'un principe d'autonomie que Weber pense l'université. Les universités refusant d'inculquer des doctrines ou des idéologies à leurs étudiants se distinguent par leur attachement fondamental au principe d'autonomie des étudiants et de l'institution universitaire en général. En d'autres termes, ces établissements sont gouvernés par une communauté morale défendant le principe d'autonomie, ou encore l'absence d'endoctrinement des professeurs et des apprentis.

L'université est un lieu de transmission des savoirs et des méthodes rationnelles. L'université est pensée comme ce rempart aux opinions et aux idées reçues sans examen critique. Ceux qui oeuvrent au sein de l'université ont donc une intention, soit d'instituer un type de connaissance basé sur l'examen critique des thèses. Il est donc légitime d'exiger des professeurs et des étudiants qu'ils soient évalués et formés selon ce standard. Cela ne constitue toutefois pas de l'endoctrinement : quiconque s'inscrit à l'université doit accepter d'apprendre, en dernière instance, les règles et les méthodes scientifiques ou philosophiques.

B. La neutralité éthique et l'usage privé de la raison chez le professeur.

La mission du professeur est de transmettre le savoir et les méthodes proprement

<sup>14</sup> Du ministre de l'Éducation ou d'un membre du gouvernement, par exemple.

scientifiques à un ensemble d'étudiants et d'apprentis. Il agit donc à titre privé, en ce sens qu'il est mandaté par une communauté morale pour accomplir une action bien spécifique. Le professeur doit, de plus, respecter le principe d'autonomie caractérisant l'université. Pour accomplir ces deux missions fondamentales, le professeur se voit confier des instruments et des ressources : un auditoire captif, des évaluations et des mécanismes de contrôle comme les présences, un droit de parole dans un lieu donné, etc.

Comme nous l'avons vu au chapitre II, le respect de l'autonomie se traduit chez Weber par l'exigence de neutralité éthique. Or, cela ne signifie pas qu'à tout moment, le professeur est interdit de participer au débat normatif entourant les valeurs et les normes sociales. Il est bien clair que l'usage privé de la raison est restreint à des moments précis dans le temps. En outre, l'usage privé de la raison au moment X est exigé d'une personne si, au moment X, elle utilise les ressources et les instruments de cette fonction privée. Ainsi, cela signifie que le professeur doit ou bien 1) abandonner les instruments et les ressources du professeur pour participer à un débat proprement public, ou bien 2) utiliser les instruments et les ressources du professeur tout en respectant le principe de neutralité éthique.

Voyons maintenant si cette interprétation systématique s'applique aux problèmes soulevés dans le précédent chapitre.

# III. L'approche kantienne appliquée à l'embauche, aux lieux de débat et de recherche.

Au chapitre II, nous avons déjà amplement illustré ce que signifie l'usage privé de la raison dans les lieux d'enseignement. La question reste à savoir si l'interprétation kantienne de la neutralité axiologique nous permet d'appliquer cette théorie à d'autres problèmes, à savoir

l'embauche, les lieux de débat et les lieux de recherche.

L'idée qu'une personne ne devrait pas être embauché en fonction de ses idéaux normatifs est omniprésente chez Weber (1908 ; 1917 ; 1919). Cette idée est aussi facilement explicable en fonction de notre interprétation kantienne. D'une part, comme ce n'est pas la mission du professeur que d'inculquer des valeurs à ses étudiants, on voit mal comment un collège de professeurs peut rejeter une candidature sur la base de ce critère. En d'autres termes, ce n'est pas un critère pertinent à l'embauche. De façon plus fondamentale encore, l'idée que l'on puisse rejeter une candidature en fonction de ses croyances ou de ses idéaux politiques est une violation de la liberté de conscience et de l'autonomie du futur professeur. En effet, il s'avère illégitime pour le professeur d'utiliser ses instruments et ses ressources contre l'autonomie intellectuelle d'un individu. Comme l'embauche est une ressource propre à la fonction de professeur, ce dernier se doit donc de respecter l'autonomie des personnes touchées par cet instrument. Ainsi, aucune embauche n'est légitime sur la base de croyances ou d'idéaux politiques (Frankel 1977).

Bien sûr, le fait qu'une personne soit marxiste ou anarchiste peut être pertinent pour des raisons scientifiques, notamment parce que cette personne ne juge pas comme évidents les présupposés logiques, épistémologiques et ontologiques de la discipline en question. C'est l'argument du « point archimédien » développé par Weber (1917 [1965], 482) : pour Weber, il est possible qu'un anarchiste soit un excellent professeur de droit, et ce, en vertu du fait qu'un anarchiste est davantage poussé à questionner certains présupposés et postulats de la discipline. Le point archimédien du penseur anarchiste est en dehors des conventions et des règles communes « évidentes » aux yeux des autres chercheurs. En ce sens il est possible que l'idéologie d'un(e) chercheur(se) lui soit utile à des fins scientifiques. Or, au bout du compte,

ce sont les objectifs de la communauté universitaire qui priment (l'intérêt pour le développement et l'avancement de la science). Il est possible que la croyance soit pertinente seulement au regard de ces objectifs, et non en elle-même.

La question reste à savoir si, inversement, absolument aucune croyance ne peut invalider une embauche. On peut très bien imaginer, par exemple, qu'une personne ait de fermes convictions irrationnelles, basées sur des opinions injustifiées. Nous pourrions même imaginer un(e) chercheur(se) adepte des théories du complot, niant du même coup la méthode scientifique. Dans ce contexte, il semble injustifié de ne disqualifier aucune candidature sur la base des croyances. Alors, selon quels critères une croyance est-elle pertinente dans l'évaluation d'une candidature? Les croyances peuvent invalider une candidature si elles enfreignent les objectifs de la communauté universitaire - en particulier, un chercheur(se) rejetant la méthode scientifique ou refusant de transmettre une forme de savoir scientifique. Nous savons qu'un professeur doit agir à titre privé, conformément aux objectifs de la communauté universitaire. En ce sens, si les croyances du professeur interfèrent avec les objectifs de la communauté universitaire, les croyances deviennent pertinentes dans l'évaluation d'une candidature.

Tout en évitant le sophisme de la pente glissante, Weber était bien conscient des dérives liées aux nominations partisanes au sein des universités. Si les professeurs peuvent utiliser leurs ressources pour embaucher des individus aux allégeances semblables, que pourront-ils invoquer à leur défense si un Ministre procède à une nomination partisane au sein de l'université? En d'autres termes, si le professeur viole l'usage privé de sa raison en refusant, par exemple, d'engager un professeur marxiste, que dirons-nous d'un ministre qui viole l'usage privé de sa raison en forçant la nomination d'un professeur? Si le rempart des

ingérences politiques dans la sphère universitaire est intimement lié au respect de la neutralité axiologique, la violation de ce critère par des professeurs ouvre la porte au détournement institutionnel de l'université (Giroux 2006, 59). Commentant l'affaire Bernhard, où le professeur Bernhard a été nommé suite à l'ingérence politique du gouvernement prussien, Weber affirme :

The price to be paid for *any concessions* by the faculties to *inappropriate proposals*, and in particular for any deviation from the principle of gaining as many highly qualified academic staff as humanly possible, will *ultimately be the weakening of the moral authority* of the faculties themselves. (...) Anyone who is in the habit of using his personal connections for the purpose of *patronage* for *personal* protégés is thereby forfeiting the moral weight that is his due as an *expert* and a holder of *official* powers (Weber 1908 [2008], 55-57).

La même logique s'applique aux différents lieux universitaires, à savoir les colloques, les conférences, les publications scientifiques, bref tous les lieux où le professeur s'exprime en tant qu'expert. La question que doit se poser l'individu est toujours la même : l'individu est-il dans une situation où ses ressources de professeur créent une relation de contrôle à l'endroit d'individus ou d'un groupe ? Si c'est le cas, le professeur a l'obligation morale de limiter l'usage de sa raison. Ainsi, si un colloque est organisé et qu'il est libre à chacun de participer ou non, le professeur n'a pas à se gêner de défendre une thèse normative en conférence, puisque chacun est libre d'entendre, de critiquer ou de quitter la conférence. De la même manière, un manuel n'a pas le même statut qu'un essai destiné au grand public : dans le premier cas, le contenu du manuscrit devra être appris et retenu par des étudiants selon une relation de contrôle, alors qu'un essai public est consulté et critiqué librement par une collectivité sociale.

#### IV. Conclusion

Nous avons proposé une interprétation kantienne du critère de neutralité éthique. Grâce aux concepts d'usage privé et public de la raison, nous pouvons expliquer dans quelles conditions il est légitime qu'un individu utilise les ressources d'une institution ou d'une organisation. Dans le cas du professeur, il est légitime d'utiliser les instruments liés à sa fonction si 1) ces ressources sont un moyen pour transmettre un savoir et des méthodes scientifiques, et si 2) ces ressources ne sont pas utilisées contre l'autonomie des membres de la communauté universitaire. L'intérêt d'une interprétation kantienne de la neutralité éthique est qu'elle permet d'étendre notre compréhension de la thèse wébérienne à de nombreuses problématiques en philosophie des sciences sociales. De plus, tout en respectant l'esprit initial de la neutralité éthique, cette interprétation a le mérite de clarifier les présupposés et les postulats présents dans l'oeuvre de Weber.

Le but de notre analyse n'est pas de nier le rôle du professeur dans l'action sociale et les avancées politiques. Seulement, si l'université ou le professeur veulent s'impliquer dans le débat politique, ils doivent le faire sans procéder à un détournement institutionnel. Dans le cas de l'université, cela signifie de ne pas allouer de ressources à l'endoctrinement des membres de l'académie, et plutôt d'encourager l'examen libre et critique des thèses normatives étudiées. Dans le cas du professeur, cela signifie de choisir adéquatement les lieux où sont étudiées les thèses normatives : en l'occurrence, l'objectif ultime de la neutralité éthique est d'assurer qu'aucun instrument de contrôle du professeur n'est utilisé en vue de convaincre ou d'influencer un groupe social quant à une question éthique.

Cette compréhension systématique de la neutralité éthique nous permettra d'aborder plusieurs critiques de Weber. En outre, plusieurs philosophes affirment que l'introduction de concepts éthiques denses en sciences sociales nous mène à rejeter la neutralité éthique. De

plus, certains penseurs naturalistes rejettent la distinction entre les faits et les valeurs, ce qui rendrait l'application de la neutralité éthique impossible. Nous analyserons et proposerons des réponses à ces argumentaires dans le prochain chapitre.

# 4. LA NEUTRALITÉ ÉTHIQUE EN DÉBAT : LA CRITIQUE DE PUTNAM.

Les 20 dernières années marquent un déclin marqué du positivisme en sciences sociales. Une indication fréquente de ce déclin consiste en un plus grand entrelacement des recherches normatives et descriptives (Thacher 2006, 1649-50). Par exemple, il n'est pas rare que les politologues publient des recherches dont l'objectif avoué est de renforcer le sentiment de confiance au sein de la population, d'assurer une plus grande efficacité des institutions publiques ou, tout simplement, de permettre une société plus juste (Goodin 1996, 1-4; Rothstein 2005, 209). « It is entirely unproblematic for [political scientists] researchers to influence and participate in the political discussion of the design of government » (Rothstein 2005, 204). Ingénierie sociale, designs institutionnels, études de cas prescriptives, évaluations de programme, les recherches aux conclusions prescriptives abondent (Gerring et Yesnowitz 2006; Thacher 2006).

Plusieurs scientifiques y voient une rupture avec le critère de neutralité axiologique. L'argument principal de plusieurs auteurs consiste à souligner l'absence de dichotomie entre les jugements de fait et les jugements de valeur. L'existence de jugements éthiques objectifs remettrait en question la pertinence de la neutralité axiologique. Gerring et Yesnowitz résument l'argument de la façon suivante :

Yet, social scientists continue to insist upon a venerable distinction between arguments that are descriptive and evaluative. If the dichotomy is dead, why do we find this distinction so important? And why does the call for a "positive" social science continue to exert such broad appeal? (Gerring et Yesnowitz 2006, 104).

Le tournant « normatif » en sciences sociales serait donc l'expression d'une dichotomie erronée entre les jugements descriptifs et évaluatifs. Le nouveau rôle des scientifiques serait, *ceteris paribus*, de cerner les faits pertinents à l'analyse normative, de comprendre comment résoudre des questions éthiques et politiques déterminantes, ainsi que d'orienter la recherche

en fonction de ce qui accroît le bien social ou individuel.

Le présent chapitre expose l'argument de Putnam, et ses effets sur le critère de neutralité éthique. Il s'agit d'un argument fréquemment utilisé par plusieurs auteurs pour remettre en cause la neutralité axiologique (Barbalet 2008, 505 ; Gerring et Yesnowitz, 2006 ; Little 2007 ; Kinkaid, Dupré et Wylie, 2007 ; Thacher 2006). Dans ces conditions, il y a lieu d'étudier la logique de Putnam en profondeur pour répondre, en définitive, à une foule d'arguments « réfutant » la neutralité axiologique.

Putnam montre d'abord que la science repose sur des valeurs épistémiques. Si les valeurs sont subjectives, c'est toute l'entreprise scientifique qui, ultimement, est réduite à la subjectivité. Or, cet argument vise à réfuter la dichotomie fait/valeur des positivistes : Putnam montre en effet comment les normes peuvent atteindre un certain degré d'objectivité. L'examen informé des normes constitue, à long terme, une façon de tendre vers l'objectivité en éthique. En d'autres termes, plus une norme fait l'objet d'une analyse critique, plus notre compréhension de cette norme et de sa valeur tend vers l'objectivité.

Putnam prend alors l'exemple de Sen, qui a réintroduit plusieurs considérations normatives en économie du bien-être. En particulier, Sen réintroduit l'analyse des concepts éthiques denses en économie, des concepts où les dimensions descriptive et normative sont entrelacées. Ces concepts sont nombreux : on peut penser, par exemple, aux capabilités, à la mortalité infantile, et même à la liberté. Putnam et Sen montrent qu'en utilisant des concepts éthiques denses, il est possible d'enrichir la science du point de vue de sa pertinence, de sa fécondité et même de sa prédictibilité. Il n'en demeure pas moins que ces concepts sont normatifs : par exemple, il est impossible de penser à un acte cruel sans penser à quelque chose de mal. De ce point de vue, l'étude des concepts éthiques denses marquerait la fin de la

neutralité éthique en sciences sociales.

Putnam pose alors la question fondamentale suivante : pourquoi devrions-nous tracer une ligne si franche entre l'étude descriptive et normative ? S'il s'agit de deux discours potentiellement objectifs, et que le scientifique vise à atteindre un savoir objectif, pourquoi le scientifique ne pourrait-il pas s'intéresser à l'éthique ?

Nous montrerons qu'il y a lieu d'introduire l'étude des « valeurs » en science, et qu'il est souhaitable, dans certaines conditions institutionnelles données, de formuler un discours à la fois descriptif et normatif. Il n'en demeure pas moins que toute discussion normative par des scientifiques en position d'autorité est indésirable, par respect de l'autonomie des personnes sous l'autorité du scientifique, mais aussi parce que cela viole les conditions d'objectivité propres à l'éthique.

#### I. Putnam face au subjectivisme des valeurs.

L'analyse de Putnam constitue, en quelque sorte, une réaction au positivisme logique de Carnap et à la dichotomie fait/valeur défendue par ce courant (Putnam 2004, 28). Montrant d'abord que nos théories scientifiques reposent sur des valeurs épistémiques, Putnam propose ensuite le dilemme suivant : ou bien nos théories scientifiques sont subjectives (en vertu du fait qu'elles reposent sur des valeurs), ou bien il existe une forme d'objectivité propre aux valeurs (ce qui préserve l'objectivité scientifique). Putnam résout ensuite ce dilemme en défendant la seconde piste, soit que nos normes éthiques peuvent atteindre une certaine forme d'objectivité. L'objectivité des normes éthiques rend ensuite possible et souhaitable une science à la fois descriptive et normative.

# A. Carnap et le positivisme logique.

Dans la tradition du positivisme logique de Carnap, les faits ont une existence objective, alors que les valeurs ont un statut subjectif. Plus précisément, les énoncés éthiques, tout comme par ailleurs les énoncés métaphysiques, sont considérés comme des énoncés dénués de sens, n'ayant aucune signification. Pour les positivistes logiques, seuls les énoncés empiriquement vérifiables sont doués de sens. La science empirique constitue dès lors la discipline objective par excellence. Au contraire, comme aucune procédure empirique n'est possible pour vérifier les énoncés éthiques, on peut en conclure que ces énoncés sont dénués de sens. Une discipline comme l'éthique n'est alors rien de plus qu'un ensemble d'énoncés sans signification cognitive.

Toutes les propositions qui appartiennent à la métaphysique, à l'éthique régulative et à l'épistémologie possèdent ce défaut ; elles sont en fait invérifiables et par conséquent non scientifiques. Au sein du cercle de Vienne, nous sommes habitués à décrire de telles propositions comme des non-sens. (...) Nous n'avons pas l'intention d'affirmer l'impossibilité d'associer des conceptions ou des images à ces propositions logiquement invalides. Des conceptions peuvent être associées à n'importe quelle série de mots arbitrairement composée (...) (Carnap 1934, 22, tiré de Putnam 2004, 28).

Carnap suggère ici qu'il est possible de proposer des conceptions ou d'associer des représentations concrètes à des théories éthiques. Or, cela n'a rien d'étonnant, puisqu'il est possible d'associer des conceptions ou des images à n'importe quelle série arbitraire de mots. Ainsi, cela est aussi possible pour un discours dénué de sens comme l'éthique. Qu'un discours éthique ait été développé depuis Platon ne signifie rien sur la validité d'un tel discours : il est possible que ce discours relève du non-sens. C'est précisément ce que pense Carnap.

L'argument de Carnap repose sur la prémisse qu'un énoncé doit être empiriquement vérifiable pour être doué de sens. Cette prémisse sera remise en question par Putnam dans son argumentaire sur les valeurs épistémiques.

## B. L'argument des valeurs épistémiques de Putnam.

Pour réfuter l'argument proposé par Carnap, Putnam vise à démontrer que la science, entreprise objective par excellence, repose elle aussi sur des valeurs. Ainsi, si les valeurs sont subjectives, et que la science repose sur des valeurs, comment pouvons-nous affirmer que la science est une discipline objective ? Putnam vise alors à montrer que les valeurs ont leurs propres critères d'objectivité.

En quoi la science repose-t-elle sur des valeurs ? Comment des concepts comme le bien ou le juste pourraient-ils sous-tendre l'entreprise scientifique ? L'erreur serait ici de réduire le domaine des valeurs à l'éthique et à la philosophie politique. Putnam fait en effet référence à des valeurs épistémiques plutôt qu'éthiques : la simplicité, la cohérence, la pertinence, la plausibilité, la parcimonie et même la beauté font notamment partie des valeurs fondamentales en science (Putnam 2001, 295-96). « (...) les jugements de « cohérence », de « plausibilité », de « simplicité », ceux qui portent sur le caractère « raisonnable, (...) sont des jugements de la forme de « ce qui doit être » lorsqu'on a affaire à un raisonnement » (Putnam 2004, 39). Bien sûr, les valeurs épistémiques ne sont pas identiques aux valeurs éthiques, mais dans les deux cas, il s'agit de concepts exprimant le « devoir être ». Rappelons que, dans la conception positiviste du savoir, les énoncés relevant du « devoir être » sont par nature invérifiables. Ainsi, si les valeurs sont un « non-sens » comme le pensent les positivistes logiques, alors la sélection des théories scientifiques repose sur un critère sans aucune signification logique ou empirique (Putnam 2001, 301).

Nous pourrions alors défendre, en opposition à Putnam, que ces valeurs sont pertinentes en science, sans toutefois être un facteur fondamental. En quoi le critère de simplicité, par exemple, est-il fondamental dans l'entreprise scientifique ? Putnam y voit

l'ensemble des critères nous permettant d'orienter la recherche et de différencier les théories scientifiques. En d'autres termes, on retient ou rejette les théories étudiées en comparant, notamment, leurs valeurs épistémiques. Par exemple, si deux théories décrivent les mêmes phénomènes dans les mêmes conditions, mais qu'une d'entre elles est davantage parcimonieuse, on lui accordera alors une plus grande valeur scientifique. Ultimement, on cesse d'étudier les théories et les hypothèses ne présentant pas des qualités épistémiques suffisantes. Dans cette optique, les valeurs n'ont pas un rôle accessoire, mais un rôle crucial nous permettant de distinguer les théories « correctes » des théories « incorrectes ». « Évidemment, l'intérêt lié aux valeurs qui nous permettent de choisir entre différentes hypothèses est un intérêt pour « une description correcte du monde » (Putnam 2004, 40).

On pourrait objecter à Putnam qu'une théorie décrivant correctement le monde est simplement une théorie objective, une théorie où l'on observe une correspondance avec les objets étudiés. Par correspondance aux objets, on fait référence au fait que pour chaque objet étudié dans une théorie, il existe ou pourrait exister un objet identique dans la nature. Il y aurait donc une forme de correspondance entre les entités décrites scientifiquement et les objets présents dans la nature. Selon cette objection, la science ne reposerait pas sur des valeurs épistémiques, mais plutôt sur ce critère d'objectivité (Putnam 2004, 41).

Putnam rejette toutefois ce présupposé touchant les théories « correctes ». Il existe de nombreuses théories décrivant correctement le monde sans aucune correspondance à l'objet. Les mathématiques et la logique illustrent bien cette idée. Bien sûr, on pourrait affirmer que ces deux disciplines ont une correspondance avec des entités abstraites. Il n'en demeure pas moins que l'existence ou l'inexistence de ces entités abstraites ne détermine en rien la valeur scientifique des deux disciplines (Angelides 2004, 405). On juge de la valeur des

mathématiques en fonction de critères comme la plausibilité, la validité, bref selon un ensemble de critères « sous contrôle rationnel et gouvernés par des standards appropriés à leurs fonctions et contextes particuliers » (Putnam 2004, 42). Une théorie décrivant correctement le monde ne se réduit donc pas à la correspondance aux objets étudiés.

Supposons maintenant que la logique et les mathématiques soient des disciplines à part, qui exceptionnellement n'ont pas besoin d'une correspondance à l'objet. Ces disciplines pourraient simplement, par exemple, constituer un ensemble d'énoncés vrais « par définition ». On pourrait alors croire que, pour les disciplines empiriques *stricto sensu*, une correspondance à l'objet est le fondement de toute théorie devant correctement décrire le monde<sup>15</sup>. Or, il existe de nombreux contre-exemples majeurs à cette idée. Par exemple, Putnam souligne qu'il existe de nombreuses illustrations où les scientifiques, faute de données ou de tests concluants, ont tout de même jugé de la valeur d'une théorie en fonction de ses qualités épistémiques. C'est le cas, par exemple, du débat opposant Einstein et Whitehead au début du vingtième siècle quant à la validation de la théorie de la relativité générale. À l'époque, on ne pouvait imaginer aucun test empirique décisif pour départager les deux théories. La période entre 1920 et 1960 marque par ailleurs « l'hibernation » des tests entourant la relativité générale d'Einstein (Will 1998). C'est seulement après 1960 qu'on pourra confirmer la relativité générale d'Einstein et rejeter l'approche de Whitehead.

Il n'en demeure pas moins que, dès les années vingt, le modèle théorique proposé par Einstein était accepté et diffusé dans les cercles scientifiques. Alors, sur quelle base la

<sup>15</sup> Un tel fondement prend plusieurs formes en fonction des courants étudiés : C'est le point archimédien de la règle directe d'induction de Reichenbach, du falsificationnisme de Popper, de l'approche par les observationnels conditionnels de Quine, ainsi que de l'algorithme de sélection des théories de Carnap (Putnam 2004, 146-55). Nous n'entrerons pas dans les critiques particulières touchant chacun de ces courants ; le lecteur peut se référer au chapitre VIII de *Fait valeur : la fin d'un dogme* pour juger des autres arguments proposés par Putnam.

communauté scientifique avait-elle déjà accepté la relativité générale? Pour Putnam, tout indique que la théorie proposée par Einstein présentait une cohérence interne et des qualités épistémiques manifestes. C'est en fonction de ces critères, fondés sur des valeurs épistémiques, que la théorie de Whitehead fut écartée (Putnam 2004, 152).

Les raisons pour lesquelles la théorie d'Einstein a été, à l'époque, jugée meilleure que sa rivale étaient qu'Einstein proposait une théorie plus simple et plus conservatrice que Whitehead, puisque sa théorie était compatible avec la théorie alors admise de la conservation du mouvement. Ce sont donc les valeurs de simplicité et de conservatisme qui motivèrent, à ce moment, le choix de communauté scientifique (Dussault 2008, 26).

Il n'est pas toujours possible de tester toutes les théories qui nous sont présentées. Les valeurs épistémiques permettent de rejeter ou d'accepter les théories étudiées sans toujours faire appel aux données empiriques. En ce sens, les valeurs épistémiques sont essentielles au travail scientifique<sup>16</sup>.

Revenons maintenant à la critique positiviste des valeurs. Pour Carnap, les valeurs sont subjectives, relèvent du non-sens. Or, les valeurs sont une dimension essentielle de l'entreprise scientifique. Une question reste alors entière : devons-nous abandonner l'idée que la science peut constituer une discipline objective, ou plutôt repenser l'objectivité des valeurs ? Putnam choisit la seconde option, et défend une conception objective des valeurs basée sur une méthode rationnelle critique. « (...) il nous fait considérer ces jugements de valeur comme pouvant être exacts (ou comme pouvant être « objectifs » dans le jargon philosophique), si nous voulons éviter l'écueil du subjectivisme quant aux affirmations factuelles mêmes » (Putnam 2004, 146).

<sup>16</sup> Il n'en demeure pas moins que, Pour Putnam, une théorie scientifique ne peut faire abstraction des données empiriques. En d'autres termes, on ne peut imaginer une théorie scientifique qui n'entretient aucun rapport aux données empiriques.

C. L'objectivité des normes éthiques et les concepts éthiques denses.

Comment une valeur peut-elle s'avérer objective sans l'existence d'une correspondance avec un objet physique ? Putnam propose une notion d'objectivité souple, basée sur un travail d'examen critique des valeurs.

L'examen informé et critique des normes fait référence à une « réflexion intelligente » touchant les valeurs étudiées, en l'occurrence une réflexion basée sur la discussion entre différents points de vue, une démarche ouverte face à des thèses opposées, la formulation d'hypothèses et de présupposés clairs et identifiables, ainsi que la clarification des implications et des limites des thèses étudiées (Putnam 2004, 113-15). Évidemment, cette liste n'est pas exhaustive, Putnam rejetant l'idée d'un critère unique garantissant l'assertabilité des jugements éthiques (Putnam 2004, 114). Il n'en demeure pas moins qu'une réflexion est intelligente du moment où sont exclues des attitudes comme le parti pris, la fermeture d'esprit, ou d'autres obstacles à la progression du dialogue. De plus, comme chez Weber, l'objectivité en éthique chez Putnam n'a de sens que dans le cadre d'une discussion libre et ouverte, faisant échec à des « méthodes telles que (...) l'autorité » (Putnam 2004, 115 ; Sen 2009, 73).

Jusqu'ici, Putnam confirme en quelque sorte l'analyse de Weber. En outre, les deux auteurs défendent l'existence d'un rapport aux valeurs préalable à l'entreprise scientifique, ainsi que d'une sphère des valeurs ayant ses propres critères d'objectivité, à commencer par l'examen critique des thèses étudiées. Il n'en demeure pas moins que, pour Putnam, toutes les conditions sont désormais réunies pour repenser la place du discours normatif dans les sciences sociales. Plus précisément, le fait qu'il soit possible de construire des jugements éthiques objectifs ouvre la voie à la construction de concepts éthiques denses objectifs.

Rappelons d'abord ce que sont les concepts éthiques denses. Les concepts éthiques

denses sont des propositions renfermant des éléments descriptifs et normatifs indissociables. Par exemple, le concept de cruauté renferme des éléments descriptifs (X cause une douleur à Y, X cause cette douleur volontairement, cette douleur n'est pas nécessaire, etc.) et des éléments normatifs (X cause du mal à Y, etc.). Ces éléments sont indissociables, au sens où l'on ne peut séparer les éléments descriptifs des éléments normatifs sans changer la signification du concept de cruauté. Par exemple, supposons que X cause une douleur à Y, que cette douleur est volontaire, et que cette douleur n'est pas nécessaire. Supposons de plus que nous n'avons aucune indication quant à la valeur normative de l'action de X. Dans ces conditions, nus ne pouvons pas en conclure que X est cruel. X pourrait, par exemple, causer une douleur en pratiquant une chirurgie pour sauver la vie de Y. Causer une douleur non nécessaire volontairement n'est donc pas identique au fait d'être cruel. Ainsi, les éléments descriptifs sont indissociables des éléments normatifs dans un concept éthique dense comme la cruauté (Putnam 2011, 334-5).

Suivant la logique de Putnam, nous pouvons dès lors construire des concepts éthiques denses objectifs. Il suffit d'entrelacer des éléments descriptifs objectifs (des lois, des règles et observations empiriques ayant des qualités épistémiques manifestes et une correspondance à l'objet satisfaisante) à des éléments normatifs objectifs (des règles, valeurs et normes issues d'un examen critique, d'une réflexion intelligente). Logiquement, le concept qui résulterait d'un tel entrelacement serait lui aussi objectif.

Rappelons maintenant l'objectif d'un chercheur en sciences. Le chercheur vise à élaborer un savoir objectif. Certains concepts éthiques denses relèvent d'un savoir objectif. Dans ces conditions, on pourrait facilement penser qu'il relève de la mission scientifique que d'élaborer un savoir à la fois descriptif et normatif. Dès lors, pourquoi donc devrions-nous

limiter l'utilisation des concepts éthiques denses en sciences sociales ? Pourquoi écarter les discussions normatives objectives du milieu scientifique ?

Putnam va plus loin et affirme que l'utilisation de concepts éthiques denses serait utile à des fins proprement scientifiques, notamment parce que tels concepts ont un plus grand potentiel de fécondité, ainsi qu'une pertinence et une prédictibilité accrue. Les qualités épistémiques de ces concepts seraient donc un atout dans une démarche scientifique. Putnam est ici fortement influencé par la démarche d'Amartya Sen. L'économiste a développé le concept de capabilité, un concept éthique dense visant à introduire des éléments normatifs en sciences économiques (Putnam 2004, p. 57 ; Sen 2009, 309-11). La prochaine section expose les raisons pour lesquelles nous devrions introduire les concepts éthiques denses en sciences sociales. L'étude des capabilités chez Amartya Sen est une illustration emblématique de ces raisons.

### II. Les concepts éthiques denses comme apport aux sciences sociales.

Les capabilités chez Sen font référence à « la liberté réelle que l'on a de choisir entre différentes façons de vivre » (Sen 2009, 279). Plus une personne dispose de liberté réelle, plus elle démontre des capabilités. Il existe des individus ou des groupes disposant d'une plus grande liberté réelle de choisir entre différentes options. Par exemple, les femmes ont longtemps été exclues du marché du travail et des fonctions politiques. À certaines époques, les hommes avaient donc une plus grande capabilité que les femmes. De plus, comme on le constate dans l'exemple précédent, la question des capabilités ne se résume pas à la question des ressources matérielles. Deux personnes peuvent disposer des mêmes moyens monétaires, mais ne pas avoir les mêmes capabilités. Il est même possible qu'une personne très pauvre

dispose d'une liberté réelle d'agir, alors qu'une personne très riche subit de nombreuses contraintes (Sen 2009, 281-83, 309).

Par exemple, *ceteris paribus*, les capabilités d'une personne paraplégique sont moindres par rapport à une personne normale. Cela s'illustre par le fait que l'usage fonctionnel des jambes constitue une condition nécessaire pour réaliser une foule d'actions et d'objectifs. Une personne normale peut donc, par exemple, aspirer à devenir pompier ou policier, alors qu'une telle option est d'emblée écartée pour d'autres groupes de la société. La liberté réelle d'une personne paraplégique de choisir entre différents modes de vie, différentes aspirations, est donc influencée par des contraintes matérielles. Il ne suffit donc pas de donner de l'argent ou des biens matériels aux personnes touchées pour augmenter leurs capabilités. Il n'en demeure pas moins qu'en leur offrant un ensemble de leviers, notamment des ressources, du soutien et des infrastructures appropriées, on augmente les capabilités de ce segment de la population (Sen 2009, 284-86, 315-17). S'il est toujours difficile pour une personne paraplégique de devenir pompier ou policier, on peut toutefois faciliter son insertion dans d'autres types d'emploi, faciliter ses déplacements à l'aide d'infrastructures adaptées, augmenter sa sécurité sociale et matérielle grâce à des programmes sociaux, etc.

L'étude des capabilités englobe donc l'analyse des contraintes matérielles, sociales, psychologiques et autres à la liberté réelle, mais étudie aussi les mécanismes pour éliminer ces obstacles. Un tel type d'analyse fait appel à une compréhension de plusieurs concepts à la fois normatifs et descriptifs. Le confort, la liberté et la contrainte constituent notamment des concepts éthiques denses (Sen 2009, 283-5)

L'intérêt de Sen pour les capabilités est double. D'une part, cela lui permet d'enrichir le vaste champ d'études de l'économie du bien-être. D'autre part, cela lui permet de mieux

expliquer certains comportements économiques pertinents. Sur le plan de l'économie du bienêtre, il s'agit d'un enrichissement notable par rapport aux approches « neutres » basées uniquement sur le PNB ou le PIB. Dans l'approche standard, la richesse des nations est déterminante pour mesurer le bien-être. Or, Sen vise à montrer qu'un État pauvre du point de vue du PIB n'implique pas que le bien-être y est moindre. Sans nier qu'il existe un lien entre bien-être et PIB, Sen pense que le lien entre capabilités et bien-être est davantage pertinent, en plus d'offrir un meilleur potentiel de prédictibilité (Dussault 2008, 71). Sur le plan du comportement économique, Sen affirme que les agents économiques orientent leur comportement en fonction des capabilités. Les capabilités ne seraient donc pas seulement pertinentes du point de vue normatif, mais constitueraient aussi un facteur explicatif majeur. En d'autres termes, on pourrait mieux comprendre et prédire les choix des agents en étudiant les capabilités (Angelides 2004, 408; Sen 1991, 52; Sen 1999, 21-24).

L'étude des capabilités illustre en quelque sorte les avantages scientifiques possibles à mener une analyse à la fois descriptive et normative. Certains concepts éthiques denses présentent des qualités épistémiques comme la fécondité et la pertinence et la prédictibilité. En intégrant des concepts éthiques épais, le discours économique aurait une plus grande valeur scientifique. L'approche de Sen marque d'ailleurs une progression considérable par rapport aux approches économiques classiques (Sen 2009, 285-6).

A. Le gain scientifique des concepts éthiques denses : en comparaison au minimalisme ricardien.

Les qualités scientifiques des capabilités sont évidentes lorsqu'on les compare au minimalisme ricardien. Par minimalisme ricardien, on fait référence au vaste programme de recherche mathématique et logique lancé après Ricardo, et qui évacue toute dimension

normative de la recherche en économie pour se concentrer sur l'élaboration d'inférences causales, la bonification des modèles mathématiques en économie, ainsi qu'une prédictibilité accrue du comportement des agents<sup>17</sup>. La théorie qui en résulte relève, pour reprendre les mots de Putnam, de « l'ingénierie », au sens où l'on cherche à élaborer un modèle mathématique ne présentant aucun problème logistique (Dussault 2008, 65; Putnam 2004, 56-57). En supposant que les hypothèses normatives n'aident en rien à mieux comprendre le comportement économique, les concepts éthiques denses ont été écartés de ce programme de recherche. En d'autres termes, les concepts éthiques denses étaient jugés impertinents par rapport aux objectifs de Ricardo.

Ce modèle repose, entre autres, sur des hypothèses simplificatrices. À la base, le minimalisme ricardien postule que l'agent confronté à plusieurs choix agit en fonction de ce qui est le plus profitable dans un rapport coût/bénéfice (Ward 2002, 65). Il est aussi supposé que l'agent est égoïste, calcule et compare les préférences qu'il souhaite accomplir, est autonome et rationnel (Ward 2002, 68-70). À supposer qu'elles sont une approximation fiable de la réalité, ces hypothèses sont utilisées par les économistes en vue d'une construction idéal-typique de l'économie classique. « (...) un comportement réel est identifié à un comportement rationnel sur la base (ou l'espoir méthodologique) que le comportement réel en est suffisamment proche pour que cette hypothèse « simplificatrice » soit efficace (...) » (Putnam 2004, 59). L'avantage d'un tel programme de recherche est qu'il se concentre sur une

<sup>17</sup> Outre l'approche minimaliste, d'autres programmes de recherche ont été lancés suite aux travaux de Ricardo. Le programme minimaliste est un programme parmi d'autres, mais ce programme a connu un certain succès dans la foulée des travaux de Lionel Robbins et du positivisme. Robbins ne pourrait être plus clair dans *An Essay on the Nature and Significance of Economic Science*: « Economics, we have seen, is concerned with that aspect of behaviour which arises from the scarcity of means to achieve given ends. It follows that Economics is entirely neutral between ends; that, in so far as the achievement of any end is dependent on scarce means, it is germane to the preoccupations of the economist » (Robbins 1945, 24).

modélisation mathématique étoffée des comportements et des dynamiques économiques. Pour Walsh, la précision mathématique des travaux de Ricardo et de ses successeurs est remarquable (Walsh 1998, 4 ; Putnam 2004, 56).

Il existe toutefois des inconvénients proprement scientifiques à adopter un tel programme de recherche. Pour Sen, l'approche de Ricardo est réductrice, et constitue un obstacle à la pertinence et la fécondité du discours économique.

Sur le plan de la fécondité, ce sont toutes les applications à l'économie du bien-être qui ont disparu. Avant Ricardo, des penseurs comme Adam Smith ont émis plusieurs hypothèses sur l'utilisation optimale des ressources dans des contextes socio-économiques donnés. Or, dans un programme de recherche où les concepts éthiques denses sont exclus, on ne peut étudier des concepts comme le « bien-être » du point de vue de « l'optimalité » (Putnam 2004, 56). La portée des études économiques est donc grandement réduite.

Une objection possible à cet argument consiste à penser qu'une étude neutre de l'économie du bien-être est possible même dans ces conditions, en proposant notamment des critères évaluatifs neutres. C'est l'idée derrière, par exemple, l'optimum de Pareto. Supposons que l'on hésite à faire l'action X. Pour Pareto, il ne fait aucun doute que l'action X est acceptée par tous si elle entraîne un gain supplémentaire pour tous. Par exemple, une action X dont l'effet serait d'enrichir tous les membres d'une collectivité est nécessaire pour atteindre l'optimum de Pareto. En d'autres termes, il est impossible d'atteindre l'optimum de Pareto sans faire l'action X. Aucune personne raisonnable ne peut s'opposer à une plus grande richesse, surtout si cette richesse ne s'obtient pas au détriment de personne. Dans ces conditions, certains économistes donc ont défendu qu'une étude « neutre » de l'économie du bien-être est

<sup>18</sup> L'optimalité peut certes faire référence aux *maxima* ou aux *minima* sur une courbe ou une surface donnée, mais ne peut avoir une signification normative comme le « meilleur » point ou le « pire » point.

encore possible.

D'une part, on voit mal en quoi l'optimum de Pareto est neutre. Le discours entourant la Pareto-optimalité est bel et bien normatif au sens de Putnam et Weber. Il s'agit ici d'une évaluation sur les situations préférables et indésirables camouflée sous une « description neutre » des faits. Plus précisément, l'optimum de Pareto est associé à forme très précise d'utilitarisme (Sen 1991, 33-34). D'autre part, une approche comme celle de Pareto est extrêmement limitée. Par exemple, la redistribution de la richesse d'un multi-milliardaire n'est pas Pareto-optimale, parce qu'un des membres du groupe est perdant. De la même façon, la défaite de l'Allemagne en 1945 n'est pas Pareto-optimale, parce qu'au moins un individu - Hitler par exemple - a perdu des ressources dans cette situation 19. Pour Sen et Putnam, le critère est si restrictif qu'il devient impertinent d'évaluer la Pareto-optimalité d'un choix (Putnam 2004, 65). Cette tentative d'étudier l'économie du bien-être est donc non seulement trompeuse, mais elle est impertinente à plusieurs égards.

Dans tous les cas, Sen ne vise pas à faire une critique de l'exemple. Au-delà du minimalisme ricardien et de l'optimum de Pareto, Sen vise d'abord à montrer que, si l'on adhère à la neutralité axiologique, il existe des concepts économiques fondamentaux qui ne pourront être étudiés en sciences sociales. « Le refus des économistes minimalistes de réfléchir aux enjeux éthiques liés à leur discipline est, selon ces critiques [Putnam et Sen], un obstacle majeur au développement d'une science économique viable » (Dussault 2008, 69). Tenter de remplacer ces concepts par des approches neutres – comme l'optimum de Pareto – n'est pas toujours satisfaisant, étant donné la moindre valeur épistémique de ces approches. À force d'évacuer tout caractère normatif à l'économie, des concepts féconds, pertinents et au

<sup>19</sup> Cet exemple est tiré de Putnam (2004, 65).

potentiel de prédictibilité élevé ont été abandonnés. Au contraire des approches neutres, le fait d'accepter des critères normatifs forts – comme l'approche par les capabilités de Sen – nous permet de faire ces nuances, et par le fait même de construire un discours aux qualités épistémiques manifestes (Putnam 2004, 72).

J'ai essayé de soutenir que l'économie du bien-être peut s'enrichir d'une manière substantielle si on accorde plus d'attention à l'éthique (...). J'ai également soutenu que l'économie descriptive et prescriptive aurait avantage à intégrer des considérations sur l'économie du bien-être pour définir des comportements. (Sen 1991, 89, tiré de Putnam 2004, 74).

#### III. Une remise en cause de la neutralité éthique.

Nous prendrons maintenant pour acquis que les concepts éthiques denses étudiés par Sen présentent en effet un meilleur potentiel de prédictibilité, de fécondité et de pertinence (le but de ce chapitre n'est pas de critiquer une illustration emblématique). Si nous avons traité en détail des capabilités chez Sen, c'est pour illustrer une possible tension entre le développement de la science par des concepts innovateurs et le respect d'un critère de neutralité axiologique. En l'occurrence, nous avons de bonnes raisons de croire qu'il existe plusieurs concepts comme les capabilités qui exacerbent cette tension.

La critique de Sen peut se résumer comme suit : la neutralité axiologique écarte les concepts éthiques denses du domaine des sciences sociales. Or, certains concepts éthiques denses ont un potentiel de fécondité et de pertinence inégalé. Cela implique que la neutralité axiologique écarte du domaine scientifique des concepts présentant des qualités épistémiques manifestes. Si nous voulons tirer le maximum de la science pour étoffer nos réponses à des questions fondamentales – par exemple le bien-être des individus et des groupes - il faut donc affaiblir ou abandonner le critère de neutralité axiologique.

Certes, Sen et Putnam accorderaient à Weber qu'un(e) membre du corps professoral ne peut formuler des jugements de valeur en fonction de ses croyances personnelles. Les concepts éthiques denses retenus doivent tendre à l'objectivité en éthique, et non simplement refléter les opinions subjectives du professeur. C'est là où Putnam revient sur les critères d'objectivité du discours éthique : le scientifique devra procéder à un examen critique - basé sur une méthode rationnelle - des thèses normatives retenues. C'est ce que fait Sen lorsqu'il compare l'approche par les capabilités au libertarianisme de Nozick, à l'approche transcendantale de Rawls ou au mécanisme assurantiel de Dworkin (Sen 1991, 94 ; Sen 1999, 63-70 ; Sen 2009, 31-37, 319-26). Le fait qu'une thèse normative soit comparée, critiquée, amendée et étoffée lui confère une forme d'« objectivité assouplie » (Putnam 2004).

L'objectivité des énoncés éthiques mène à une seconde remise en cause de la neutralité éthique. L'argument de Putnam pourrait se résumer ainsi : la science tente d'établir un savoir objectif. Un savoir objectif en éthique est possible. Donc, il est possible que la science établisse un savoir éthique. Dans cette optique, l'analyse de l'éthique peut faire partie des champs de la science, et il est tout à fait conforme au mandat du corps professoral que de transmettre des connaissances éthiques à titre de professeur(e).

Nous avons donc deux arguments distincts auxquels la neutralité éthique doit répondre : d'une part, comment concilier les qualités épistémiques des concepts éthiques denses au respect de la neutralité éthique ? D'autre part, comment défendre un traitement distinct pour l'éthique au sein des lieux académiques si cette discipline, au même titre que les autres sciences, est objective et rigoureuse ? La prochaine section tente de déterminer s'il est possible et souhaitable de concilier les qualités épistémiques des concepts éthiques denses à l'analyse wébérienne de la neutralité axiologique.

#### IV. Deux réponses à Sen et Putnam.

Il est possible de résoudre la tension entre la vision scientifique de Sen Putnam et le critère de neutralité éthique chez Weber. Nous montrerons, d'une part, qu'il est possible d'employer des concepts éthiques denses en science sans nécessairement violer le critère de neutralité axiologique. Nous montrerons aussi qu'il est possible de réintroduire une analyse des concepts éthiques dans les milieux scientifiques, mais sous certaines conditions institutionnelles spécifiques.

## A. Deux usages des valeurs en science.

Une première réponse possible à l'argument des concepts éthiques denses consiste à différencier deux usages des valeurs en science. D'une part, les valeurs peuvent constituer un facteur explicatif, et d'autre part, les valeurs peuvent constituer des normes auxquelles les individus doivent tendre.

Dans l'argument des capabilités de Sen, on souligne que l'approche neutre de Ricardo est moins pertinente et féconde parce qu'elle n'explique pas les choix des agents en référence à des valeurs. Au contraire, l'approche par les capabilités fait référence à la priorité accordée par les individus à la liberté, à la dignité, à l'appartenance communautaire, ainsi qu'à une foule d'objectifs valorisés. Intégrer ces objectifs à l'analyse économique nous permet de mieux prédire et comprendre le comportement des agents. Ici, l'explication « par des valeurs » constitue donc un gain scientifique, mais est-ce nécessairement lié à l'emploi de concepts éthiques denses ?

Weber n'a jamais écarté les valeurs comme variable explicative, et encore moins comme facteur visant à comprendre les agents. C'est d'ailleurs l'idée au coeur de la démarche

compréhensive. Dans Économie et Société, Weber expose l'intérêt scientifique de comprendre les motivations et les intentions des agents (Weber 1971). Cette méthode ferait appel à l'existence de normes, de conventions, de valeurs individuelles pour donner un sens aux actions humaines. L'action est alors envisagée sous l'angle d'un motif, soit d'un « un ensemble significatif qui semble constituer aux yeux de l'agent ou de l'observateur la « raison » significative d'un comportement » (Weber, 1971, 38). L'action est alors interprétée comme un moyen en vue d'une fin valorisée<sup>20</sup>.

Cet exercice interprétatif est toutefois plus complexe que de simplement souligner l'existence de normes et de valeurs : il faut aussi comprendre la logique interne de ces normes, leurs postulats, les arguments justifiant ces normes. Comprendre un agent, c'est faire un travail d'analyse rigoureux des raisons menant à l'action. Évidemment, la méthode décrite par Sen n'est pas identique à la méthode compréhensive de Weber. Néanmoins, ces deux approches ont un objectif fondamental commun : elles visent à donner un sens valorisable aux actions humaines. En d'autres termes, tous deux adoptent une méthode interprétative que l'on pourrait qualifier d'« anti-positiviste » (Quivi et Campenhoudt 2006, 90-91 ; Bélanger et Lemieux 2002, 79-81).

Or, une approche anti-positiviste n'implique pas de rejeter la neutralité éthique. Il est possible d'expliquer le comportement d'un agent par des raisons et des motifs sans adhérer à ces raisons. Si un(e) sociologue observe que l'action X d'un agent est motivé par la raison Y, cela n'indique en rien si la raison Y est appréciée par le sociologue. L'analyse scientifique des raisons motivant un agent est distincte de la valorisation de ces raisons par le scientifique. En d'autres termes, il est bien possible qu'un ou une scientifique explique le comportement d'un

<sup>20</sup> Il s'agit d'un exercice interprétatif, au sens où il est tout à fait possible que l'analyse compréhensive soit une construction artificielle dont l'agent n'a même pas conscience.

agent en référence à des valeurs tout en restant neutre face à ces raisons. Ce fait n'aura aucun impact sur la qualité scientifique de l'analyse.

Prenons un exemple bien connu : les formes idéal-typiques de légitimité chez Weber. Weber expose trois types de légitimité, soit la légitimité traditionnelle, la légitimité charismatique et la légitimité rationnelle-légale (Weber 1971). D'un point de vue scientifique, Weber vise de comprendre des types d'organisations sur la base de valeurs, des normes profondes conférant aux dirigeants et aux institutions dominantes leur légitimité. Il est toutefois bien possible que Weber, personnellement, n'adhère pas à tous ces modes d'organisation, bien qu'il emploie le concept de légitimité pour les comprendre. Certaines organisations sociales sont basées sur des types de légitimité injustes. Il n'en demeure pas moins que, pour expliquer le fonctionnement de ces organisations, l'on doit faire appel à un ensemble de valeurs. Ce qui est valorisé par une société peut différer de ce qui est valorisable d'un point de vue éthique. Par exemple, s'il veut expliquer le fonctionnement d'une société traditionnelle patriarcale, le sociologue peut énumérer nombre de valeurs communes, même si le patriarcat est aujourd'hui dénoncé par de nombreux philosophes comme un système discriminatoire et injuste.

C'est précisément la confusion que fait Putnam dans le passage suivant :

L'ironie du sort a voulu qu'émerge en Europe une autre tradition dans les sciences sociales, issue de la pensée de Max Weber; elle opérait une séparation aussi franche [que l'a fait Robbins en économie] entre les questions éthiques et les questions factuelles (...). [Mais] Max Weber ne pouvait admettre que les termes utilisés pour une description donnée en histoire, en sociologie ou dans d'autres sciences sociales, soient invariablement éthiquement colorés (...) (Putnam 2004, 73).

Putnam affirme qu'expliquer le comportement des agents par des termes invariablement éthiquement colorés implique de violer la séparation franche entre les questions éthiques et factuelles. Expliquer le comportement de l'agent par les raisons se traduit parfois par une explication éthique des motivations. On voit toutefois mal en quoi cela remet en question la séparation franche entre les questions éthiques et factuelles chez Weber. Rappelons que, chez Weber, cette séparation fait référence à la description et l'évaluation de normes par le professeur en fonction. Weber admet donc qu'un ou une scientifique puisse expliquer le comportement d'un agent en référence à des valeurs. L'important est qu'il n'utilise pas les instruments de contrôle donnés par son statut de professeur pour faire la promotion de ces valeurs. Ainsi, il est possible de respecter la neutralité éthique tout en étudiant les concepts éthiques denses.

Le but de cet argument était de montrer qu'il n'y a pas de dilemme entre le respect de la neutralité éthique et l'exploitation du vaste potentiel épistémique des concepts éthiques denses. Cela ne répond toutefois pas à la critique plus fondamentale de Putnam : si l'éthique est une discipline objective, et que la science est l'ensemble de nos connaissances objectives, pourquoi n'est-il pas possible pour un(e) scientifique des sciences sociales de formuler des jugements éthiques dans le cadre de sa fonction ? C'est ici que l'argument de l'autonomie individuelle prend tout son sens.

B. La primauté de l'autonomie chez Putnam et Weber : un point de rencontre des arguments.

L'argument soulevé par Putnam nous mène d'abord à reconnaître que, dans certains paramètres institutionnels, la discussion à la fois descriptive et normative est possible et souhaitable. D'une part, la frontière entre science et philosophie morale n'est plus infranchissable. Il est possible d'imaginer des concepts objectifs entrelaçant un contenu descriptif et normatif. Il serait donc tout à fait possible d'inaugurer une nouvelle discipline objective, à la fois normative et descriptive, qui aurait comme caractéristique de tendre vers

une certaine forme d'objectivité assouplie. Par exemple, des organismes de recherche oeuvrant dans la sphère publique pourraient remplir cette fonction : mener une discussion normative sur la base de données scientifiques et de théories morales. Ces organismes pourraient contribuer significativement à la discussion publique sur les politiques sociales.

Cela implique qu'une discipline adoptant une méthode scientifique pourrait disposer de ses propres institutions, sans pour autant enfreindre la neutralité axiologique. Si la neutralité éthique de Weber marque les limites de la discussion normative dans les lieux sous l'autorité du professeur, il est toujours possible d'imaginer des lieux où cette discussion est possible et souhaitable. La distinction entre les lieux de délibération publique et les lieux politiques reste toutefois très importante. Qu'un organisme mène une discussion à la fois descriptive et normative dans un lieu de délibération public, c'est une chose. Or, comme nous l'avons vu au chapitre III, cela n'autorise pas n'importe quelle personne en position d'autorité à faire la promotion d'une théorie morale dans un lieu où le débat est limité par des instruments de contrôle. L'usage privé de la raison doit être contenu si l'on veut préserver l'autonomie intellectuelle des agents.

Certes, Putnam plaide en faveur d'une méthode permettant aux énoncés éthiques d'atteindre un certain degré d'objectivité. Il n'en demeure pas moins que, tant que le professeur ou la professeure utilise ses instruments de contrôle, les conditions ne sont pas propices à l'objectivité en éthique.

Rappelons d'abord les conditions de l'objectivité des normes en éthique. Pour Putnam, c'est l'examen critique d'une norme lui confère un certain d'objectivité. En outre, plus le travail critique entourant une norme est vaste et exhaustif, plus notre compréhension de cette norme tend vers l'objectivité. Le critère d'objectivité est similaire chez Weber. Pour Weber,

l'étude des normes doit se faire de façon libre et critique, sans quoi on ne peut véritablement prétendre à l'objectivité philosophique. De plus, si une personne dispose d'instruments de persuasion pour imposer un certain discours normatif, il s'agit alors de relations sociales telles que l'influence et l'endoctrinement, et non d'une recherche proprement philosophique.

Une chose est donc bien claire chez les deux auteurs : Une thèse normative imposée ne peut jamais constituer un discours véritablement objectif. Dans ces conditions, une authentique recherche objective des normes bonnes ou mauvaises ne peut se faire sous l'autorité d'un professeur. C'est pourquoi, pour être cohérent avec la nécessité d'un examen critique en éthique, on doit accepter le critère de neutralité axiologique formulé par Weber.

Curieusement, dans *Reason, Truth and History* (1981), Putnam reconnaît que l'objectivité en éthique n'autorise en aucun cas l'autoritarisme moral. Putnam souligne la différence entre reconnaître l'existence de normes morales objectives du droit, pour une personne ou une institution, d'imposer ces normes à un groupe. « *Respect for persons as autonomous moral agents requires that we accord them the right to choose a moral standpoint for themselves, however repulsive we may find their choices* » (Putnam 1981, 149). Par ailleurs, ce respect de l'autonomie individuelle devrait être le fondement d'une institution ouverte et critique comme l'université. Dans ces conditions, l'argumentaire proposé par Putnam est, à plusieurs égards, très similaire à celui de Weber.

## V. Conclusion : la neutralité éthique, critère mésinterprété ?

L'objectif fondamental de Putnam est de montrer que la séparation entre les discours descriptifs et normatifs n'est pas dichotomique. En d'autres termes, il n'y a pas de séparation franche entre un discours scientifique « objectif » et un discours éthique « subjectif ». L'idée

qu'il existe des critères d'objectivité en éthique nous mène à remettre en question le critère de neutralité axiologique. L'interaction entre discours neutre et discours normatif a donc lieu d'être, pour des raisons scientifiques, mais aussi pour enrichir le débat social sur les politiques publiques. Or, avons-nous là une raison de rejeter la neutralité axiologique ?

La neutralité axiologique ne s'oppose pas à l'explication du comportement en fonction de valeurs profondes. La neutralité axiologique n'est pas non plus une façon d'éliminer tout discours à la fois descriptif et normatif, et ce, *quel que soit le lieu*. Les règles institutionnelles propres à un lieu sont essentielles chez Weber. L'idée centrale dans la thèse de Weber est qu'il existe, au sein des institutions universitaires, des paramètres limitant l'examen libre et critique des thèses étudiées. En particulier, le corps professoral se voit souvent confier des instruments de contrôle et de persuasion pour accomplir ces fonctions. L'utilisation de ces instruments entrave toutefois le libre examen des thèses éthiques. Comme l'examen libre et critique des thèses est une condition de l'objectivité en éthique, il devient très clair que toute personne recherchant l'objectivité en éthique ne peut la trouver, par exemple, dans une salle de classe où le droit de parole est à la discrétion d'une personne en position d'autorité.

Putnam et Weber défendent en réalité une thèse assez similaire. Comment expliquer l'opposition si forte que l'on trace entre ces deux auteurs (Gerring et Yesnowitz 2006, Putnam 2004, 72-73)? Une explication possible de cette opposition apparente entre Putnam et Weber est la réduction très fréquente du critère de neutralité axiologique à une exigence épistémologique. Chez Strauss, par exemple, Weber soutient la neutralité axiologique sur la base d'un subjectivisme des valeurs, voire à une forme de décisionnisme. Par décisionnisme, on entend la thèse philosophique selon laquelle seule l'adéquation entre la fin et les moyens existe, mais qu'il n'existe aucun critère rationnel pour analyser la valeur d'une fin (Behnegar

1997, 100; Strauss 1999, 42). Dans ce contexte, les sciences sociales « positives » sont identiques aux sciences sociales respectant le critère de neutralité axiologique.

Évidemment, dans cette optique, réfuter le subjectivisme élimine les raisons en faveur de la neutralité axiologique. Une telle interprétation est toutefois insuffisante, étant donné le caractère proprement éthique du critère de neutralité axiologique. Si Putnam présente plusieurs raisons d'abandonner le positivisme carnapien dans les sciences sociales, il importe toujours de préserver l'autonomie des agents académiques. Et si plusieurs chercheurs veulent implanter un « tournant normatif » en sciences sociales, ce tournant ne doit en rien justifier l'autoritarisme moral d'un groupe de chercheurs ou d'une institution à l'égard de la communauté académique.

## 5. CONCLUSION.

L'hypothèse initiale sur laquelle repose ce mémoire était qu'il existe des conditions de possibilité propres au discours éthique, et que la neutralité axiologique constitue, au final, un devoir pour quiconque incarne l'objectivité de respecter ces conditions de possibilité. Le premier chapitre de ce mémoire a développé cette idée bien présente dans les essais de Weber. Chez Weber, le professeur ou la professeure s'exprimant dans une classe forcée au silence, à l'abri de la critique, ne peut affirmer sérieusement rechercher l'objectivité en éthique. Comme la recherche de l'objectivité est ce qui distingue l'éthique de d'autres types de discours comme l'endoctrinement ou des relations publiques - il s'agit en quelque sorte d'une condition nécessaire. Si l'on recherche véritablement l'objectivité normative, on doit accorder à ses « interlocuteurs » le droit de parole, l'examen libre et critique des thèses présentées. Ou encore, on doit présenter ses idées dans un lieu public, ouvert à la discussion.

C'est sur ce constat, plutôt concret, que se base la neutralité axiologique chez Weber. Le second chapitre avait pour objectif de généraliser cette idée, dans le but de l'appliquer à une vaste gamme de problématiques. En effet, le critère de neutralité éthique chez Weber n'est pas organisé selon un système, et c'est pourquoi l'appliquer à d'autres problèmes que le cours magistral n'est pas toujours possible. Pour généraliser le sens de la neutralité éthique, nous avons repris l'analyse kantienne de la distinction entre usage public et privé de la raison. L'usage privé de la raison fait référence à un usage contenu, limité de l'entendement par des contraintes institutionnelles spécifiques. Par exemple, un(e) militaire ou un prêtre doivent agir selon des balises claires définies par leurs institutions respectives. Nous proposerons un critère de neutralité éthique intimement lié au problème de l'usage privé de la raison chez Kant. En outre, nous définissons deux objectifs saillants définissant en partie ce qu'est

l'université, soit 1) la transmission de connaissances proprement scientifiques, et 2) le respect de l'autonomie et de la liberté de conscience des membres de la communauté universitaire. À ce titre, le professeur ne dispose pas d'une liberté totale lorsqu'il agit au sein de l'Université, mais plutôt d'une liberté limitée par les objectifs de la communauté universitaire. En ce sens, le professeur agit à titre privé, en ce sens qu'il doit agir en fonction des objectifs de la communauté morale universitaire. C'est pourquoi, lorsqu'il est en fonction, le professeur doit respecter les objectifs de la communauté universitaire. La neutralité éthique est donc pensée selon la fonction de professeur et à l'usage privé de la raison. Grâce à cette logique, nous avons pu déterminer quel est l'usage légitime de la raison dans diverses circonstances, notamment dans les séminaires, les publications scientifiques, les colloques et l'embauche.

Une analyse de la neutralité axiologique aurait été incomplète sans approfondir les critiques contemporaines de la dichotomie fait/valeur, et du supposé impact de cet argumentaire sur la neutralité éthique. Pour Putnam et Sen, la réfutation d'une dichotomie entre les valeurs « subjectives » et les faits « objectifs » remet en cause la nécessité de séparer, dans les sciences, le discours descriptif du discours normatif. Putnam montre en effet comment les normes peuvent atteindre un certain degré d'objectivité. L'examen informé des normes constitue, à long terme, une façon de tendre vers l'objectivité en éthique. En d'autres termes, plus une norme fait l'objet d'une analyse critique, plus notre compréhension de cette norme et de sa valeur tend vers l'objectivité.

Reste alors à montrer pourquoi un scientifique devrait entrelacer faits et valeurs. L'économie du bien-être de Sen illustre les raisons que nous pourrions avoir de rejeter la neutralité axiologique : pertinence accrue du discours scientifique, plus grand potentiel de prédictibilité et de fécondité, ainsi qu'une capacité à résoudre de véritables questions liées au

bien-être. Au contraire des approches « neutres » inspirées de Ricardo, incapables d'apporter des solutions pertinentes au problème du bien-être, l'approche de Sen aurait cette capacité de conjuguer faits empiriques et problématisation normative. Pour Putnam, le gain proprement scientifique derrière l'approche de Sen constitue une raison de rejeter la neutralité éthique. En d'autres termes, si l'on souhaite véritablement que la science se développe au maximum, il faut accepter d'y inclure des considérations à la fois descriptives et normatives.

Le problème avec l'argumentation de Sen et Putnam, c'est d'interpréter la neutralité axiologique comme l'élimination de tout discours à la fois descriptif et normatif, et ce, *quel que soit le lieu*. Weber pense au contraire le critère de neutralité axiologique en fonction de règles institutionnelles précises. Il existe des lieux où les règles institutionnelles permettent l'entrelacement des niveaux d'analyse descriptif et normatif, et d'autres lieux où c'est impossible de le faire sans violer l'autonomie des agents. Weber affirme qu'il existe, au sein des institutions universitaires, des paramètres limitant l'examen libre et critique des thèses étudiées. En particulier, le corps professoral dispose d'instruments de contrôle pour réaliser ses différents objectifs. L'utilisation de ces instruments entrave toutefois le libre examen des thèses éthiques, dans la mesure où le professeur peut mener une « discussion » éthique tout en interdisant la critique de cette thèse. Or, même chez Putnam, il s'avère que l'examen libre et critique des thèses est une condition de l'objectivité en éthique.

Pour plusieurs raisons, toutes fondées sur la nécessité de préserver l'autonomie agentielle, on ne peut imaginer une discussion relevant de l'éthique qui soit imposée, privée de toute critique. Dans ces conditions, Putnam doit reconnaître que la neutralité axiologique, loin de réfuter la possibilité d'objectivité en éthique, constitue plutôt un rempart, une protection de cette objectivité.

Revenons enfin sur le tournant « normatif » des sciences sociales auquel on assiste depuis 20 ans. Personne ne peut nier qu'il est désormais possible, pour un(e) professeur(e), d'indiquer en quoi sa recherche enrichit le débat public sur les politiques publiques, les normes et les actions bonnes ou justes. Le « devoir de réserve », interprété par certains comme l'éloignement volontaire du corps professoral de tout débat public, ne repose certainement pas sur la tradition de neutralité axiologique développée par Weber. En revanche, il faut savoir choisir les lieux où s'exprime la pensée normative. Un institut public de recherche, visant à enrichir les délibérations citoyennes et baser les politiques publiques sur des données scientifiques, est désormais incontournable pour penser le débat public informé. Il existe néanmoins des lieux où les règles institutionnelles rendent impossible la discussion à la fois descriptive et normative par le scientifique. De la même façon qu'il est inadmissible de voir des programmes politiques imposés aux Universités et aux chercheurs, nous ne pouvons justifier l'imposition d'orientations normatives à la communauté des étudiants et des apprentis. Si, au contraire, la normativité se réduit à des rapports d'influence, et qu'il est admis pour quiconque d'utiliser un lieu où une ressource pour avancer ses idées, alors rien n'empêchera l'Université d'être instrumentalisé, et de devenir l'autorité intellectuelle de l'État justifiant ses politiques publiques. Si l'indépendance politique des institutions est l'un des fondements de l'Université contemporaine, il faut admettre, pour les mêmes raisons, que l'autonomie des agents universitaires est à préserver contre toute influence illégitime.

Le tournant normatif des sciences sociales doit donc être pensé comme une nouvelle orientation de recherche, où l'on veut enrichir notre compréhension de problèmes auxquels font face les individus et les communautés, et non comme l'arrivée de dynamiques politiques nuisibles au sein des institutions universitaires.

## BIBLIOGRAPHIE

ABEND, Gabriel. 2008. « Two Main Problems in the Sociology of Morality », *Theory and Society*, Vol. 37 (2): 87-125

ANGELIDES, Alexei. 2004. The Last Collapse? An Essay Review of Hilary Putnam's The Collapse of the Fact/Value Dichotomy and Other Essays, Philosophy of Science, Vol. 71 (3): 402-411

BARBALET Jack. 2008. « Book Review : Max Weber's 'Objectivity' Reconsidered » , The Sociological Review, Vol. 56 (3) : 504-506

BEHNEGAR, Nasser. 1997. « Leo Strauss's Confrontation with Max Weber: A Search for a Genuine Social Science », *The Review of Politics*, Vol. 59 (1): 97-125

BÉLANGER, André et Vincent LEMIEUX. 2002. *Introduction à l'analyse politique*, Montréal, Gaëtan Morin éditeurs

BOWEN, Don R. 1977. « Objectivity as a Normative Standard », *The Journal of Politics*, Vol. 39 (1): 201-10

BRAECKMAN, A. 2008. « The Moral Inevitability of Enlightenment and the Precariousness of the Moment: Reading Kant's "What Is Enlightenment?" », *The Review of Metaphysics*, Vol. 62 (2): 285-306

BREINER, Peter. 2004. « Distance and Engagement in a Time of War: Comments on "Social Science and Liberal Values" », *Perspectives on Politics*, Vol. 2 (3): 485-8

BROWER, B. W. 1994. « The Limits of Public Reason », *The Journal of Philosophy*, Vol. 91 (1): 5-26

BRUUN, Hans Henrik. 2001. « Weber on Rickert : from Value Relation to Ideal Type », *Max Weber Studies*, Vol. 1 (2) : 138-60

BRUUN, Hans Henrik. 2007. Science, Values and Politics in Max Weber's Methodology, Hampshire: Ashgate Publishing Limited

BUNGE, Mario. 2007. « Did Weber Practise the Objectivity He Preached? »: 117-34, in *Max Weber's 'Objectivity' Reconsidered* (éd. de L. McFalls), Toronto: University of Toronto Press

CARNAP, R. 1934. The Unity of Science (trad. de M. Black), London, Kegan Paul

CLARKE, M. 1997. « Kant's Rhetoric of Enlightenment », *The Review of Politics*, Vol. 59 (1): 53-73

COLLIOT-THÉLÈNE, Catherine. 2003. « Préface » : 9-59, dans *Le savant et le politique* (trad. De C. Colliot-Thélène), Paris : La Découverte

DUSSAULT, Antoine. 2008. « Putnam et la critique de la dichotomie fait/valeur. La critique de quoi au juste? », Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, Québec, 224 pages.

DRYSDALE, John. 2007. « Weber on Objectivity: Advocate or Critic? »: 31-57, in *Max Weber's 'Objectivity' Reconsidered* (éd. de L. McFalls), Toronto: University of Toronto Press

DWYER, Larry. 1982. « The Alleged Value Neutrality of Economics: An Alternative View », *Journal of Economic Issues*, Vol. 16 (1): 75-106

ELLIOTT, John E. 1980. « Fact, value, and economic policy objectives », *Review of Social Economy*, Vol. 38 (1): 1-19

FRANKEL, C. 1977. « Facts, Values, and Responsible Choice » : 23-28, tiré de *The Ethics of Teaching and Scientific Research* (éd. de S. Hook, P. Kurtz et M. Torodovich), Buffalo : Prometheus Books.

GERRING, John et Joshua YESNOWITZ. 2006. « A Normative Turn in Political Science? », Polity, Vol. 38 (1): 101-33

GIROUX, Aline. 2006. Le pacte faustien de l'Université, Montréal : Liber

GOODIN, Robert E. 1996. *The theory of Institutionnal Design*, Cambridge, Cambridge University Press

HALLER, Markus. 2004. « Mixing Economics and Ethics : Carl Menger VS. Gustav von Schmoller », *Social Science Information*, Vol. 43 (1) : 5-33

HARTWELL, R. M. 1973. « Good Old Economic History », *The Journal of Economic History*, Vol. 33 (1): 28-40

HENNIS, Wilhem. 1994. « The Meaning of 'Wertfreiheit' on the Background and Motives of Max Weber's "Postulate" » (trad. de U. Brisson et R. Brisson), *Sociological Theory*, Vol. 12 (2): 113-25

KANT, Immanuel. 1784. « Beantwortung der Frage: Was ist Aufklärung? »: 481-94, in *Berlinische Monatsschrift* (Décembre) [Akademie vol 8: 35-42].

KANT, Immanuel. 1784 [2006]. « Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ? » : 5-17 (trad. de J-F. Poirier et F. Proust), tiré de *Kant*, Paris : Garnier Flammarion

KIM, Sung Ho. 2004. *Max Weber's politics of civil society*. Cambridge University Press.

KINKAID, Harold, DUPRÉ, John et WYLIE, Alison. 2007. *Value-Free Science? Ideals and Illusions*, New York, Oxford University Press.

LAWRENCE, Philip K. 1987. « Strategy, the State and the Weberian Legacy », Review of International Studies, Vol. 13 (4): 295-310

LITTLE, David. 2007. « Ethics and Scholarship », *Harvard Theological Review*, Vol. 100 (01): 1-9

MCCARTHY, George E. 2001. *Objectivity and the Silence of Reason: Weber, Habermas and the Methodological Disputes in German Sociology*, New Brunswick: Transaction Publishers

MCFALLS, Laurent. 2007. Max Weber's 'Objectivity' Reconsidered, Toronto: University of Toronto Press

MCFALLS, Laurent, Augustin SIMARD et Barbara THÉRIAULT. 2007. « Introduction: Towards a Comparative Reception-History of Max Weber's Oeuvre » : 3-27, in *Max Weber's 'Objectivity' Reconsidered* (éd. de L. McFalls), Toronto : University of Toronto Press

MILLER, Richard. 1979. « Reason and Commitment in the Social Sciences », *Philosophy & Public Affairs*, Vol. 8 (3): 241-66

MITTLEMAN, Alan. 1999. « Leo Strauss and Relativism : The Critique of Max Weber », *Religion*, Vol. 29 (1) : 15-27.

MONDOT, Jean. 2007. *Qu'est-ce que les Lumières*?, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux.

MOSES, A. Dirk. 2005. « The Public Relevance of Historical Studies: A Rejoinder to Hayden White », *History and Theory*, Vol. 44 (3): 339-347

MYERS, Perry. 2004. « Max Weber: Education as Academic and Political Calling », *German Studies Review*, Vol. 27 (2):269-288

NETZEN, Adam. 2009. « Autonomy, asceticism, agonism – Max Weber's scientific objectivity as idea, practice and politics », Mémoire présenté à la Sociologiska Institutionen de Goteborg, Suède, 63 pages

NOIRIEL, Gérard. 1998. « Max Weber et le sens des limites », Genèse, Vol. 32 : 140-55

NICHOLSON, P. P. 1970. « Mackenzie on fact and value », Mind, Vol. 79 (316): 602-3

PARÉ, Jean-Rodrigue. 1999. Les visages de l'engagement dans l'oeuvre de Max Weber, Paris : L'Harmattan.

PORTIS, Edward. 1980. « Political Action & Social Science: Max Weber's Two Arguments for Objectivity », *Polity*, Vol. 12 (3): 409-27

PUTNAM, Hilary. 1981. Reason, Truth and History, Cambridge, Cambridge University Press

PUTNAM, Hilary. 1984. « The Craving for Objectivity », New Literary History, Vol. 15 (2): 229-39

PUTNAM, Hilary. 2002. Pragmatism and Realism, New York, Routledge

PUTNAM, Hilary. 2004. Fait-valeur: la fin d'un dogme et autres essais, (trad. par M. Caveribère et J.-P. Cometti), Paris et Tel Aviv, l'Éclat

PUTNAM, Hilary. 2011. Le Réalisme à visage humain (trad. de C. Tiercelin), Paris, Gallimard.

QUIVY, Raymond et Luc Van CAMPENHOUDT. 2006. Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod

RESNIK, David B. 2005. The Ethics of Science. An Introduction, London: Routledge

RICHTER, Rudolph. 1996. «Bridging Old and New Institutional Economics: Gustav Schmoller, the Leader of the Younger German Historical School, Seen With Neoinstitutionalists' Eyes », *Journal of Institutional and Theoretical Economics (JITE)*, Vol. 152 (4): 567-92

RINGER, Fritz. 1997. Max Weber's Methodology. The Unification of Cultural and Social Sciences. Cambridge (MA): Harvard University Press

ROBBINS, Lionel. 1945. An Essay on the Nature and Significance of Economic Science. London: Macmillan

RORTY, Richard. 1998. Truth and Progress. Cambridge: Cambridge University Press

ROTHSTEIN, Bo. 2005. Social Traps and the Problem of Trust, Cambridge, Cambridge University Press

SEGADY, Thomas William. 1987. Values, Neo-Kantianism, and the Development of Weberian Methodology, New York: Peter Lang Publishing

SCHMOLLER, Gustav. 1879. The Strasbourg Cloth and Weaver Guild. Documents and Descriptions With a Chronologically Ordered Register of Documents and Glossary. A

Contribution to the History the German Weaving Industry and the German Industrial Law From the 13th to the 17th Century, Strassburg: Karl J. Trübnert

SEN, Amartya. 1991. On ethics and economics, Oxford, Blackwell Publishing

SEN, Amartya. 1999. Development as freedom, Oxford et New York, Oxford University Press

SEN, Amartya. 2009. L'idée de Justice (trad. par P. Chemla), Paris, Flammarion

SHIONOYA, Yuichi. 2005. « Rational reconstruction of the German Historical School » : 7-18, tiré de *The German Historical School. The historical and ethical approach to economics* (éd. de Y. Shionoya), London : Routledge

STRAUSS, Leo. 1999 [1965]. *Natural Right and History*, Chicago: University of Chicago Press

SWATOS, William H. et Peter KIVISTO. 1991. « Beyond Wertfreiheit: Max Weber and Moral Order », *Sociological Focus*, Vol. 24 (2): 117-28

TARASCIO, Vincent T. 1971. « Value Judgments and Economic Science », *Journal of Economic Issues*, Vol. 5 (1): 98-102

TAUSSIG, F. W. 1905. « Schmoller on Protection and Free Trade », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 19 (3): 501-11

THACHER, David. 2006. « The Normative Case Study », American Journal of Sociology, Vol. 111 (6): 1631-1676

VON MÜCKE, D. 2010. « Authority, Authorship, and Audience: Enlightenment Models for a Critical Public », *Representations*, Vol. 111 (1): 60-87

WARD, Hugh. 2002. « Rational Choice » : 65-89, tiré de *Theory and Methods in Political Science* (éd. D. Marsch et G. Stoker), Basingstoke: Palgrave Macmillan

WEBER, Max. 1904 [1965]. « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales » : 146-214, tiré des *Essais sur la théorie de la science* (trad. de J. Freund), Paris : Librairie Plon

WEBER, Max. 1908 [2008]. « The Bernhard Case » (trad. de G. C. Wells), pp. 53-58, dans *Max Weber's Complete Writings on Academic and Political Vocations*, New York : Algora Publishings

WEBER, Max. 1917 [1965]. « Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociologiques et économiques » : 475-526, tiré des *Essais sur la théorie de la science* (trad. de J. Freund), Paris : Librairie Plon

WEBER, Max. 1919 [1963]. Le savant et le politique (trad. de J. Freund), Paris : Union Générale d'Éditions

WEBER, Max. 1919 [2003]. Le savant et le politique (trad. de C. Colliot-Thélène), Paris : La Découverte

WEBER, Max. 1995 [1971] Économie et société, tome 1 : les catégories de la sociologie (trad. de J. Freund), Paris : Agora

WEBER, Max. 2013. *La domination* (trad. de I. Kalinowski), Paris : La Découverte, coll. « Politique & sociétés » - édition critique par Yves Sintomer

WELLEN, Richard. 2001. « The Politics of Intellectual Integrity », *Max Weber Studies*, Vol. 2 (1): 81-101

WHIMSTER, Sam. 1980. « The Profession of History in the Work of Max Weber: Its Origins and Limitations », *The British Journal of Sociology*, Vol. 31 (3): 352-76

WILL, C. M. 1998. « The confrontation between general relativity and experiment: A 1995 update ». General Relativity: Proceedings of the 46th Scottish Universities Summer School in Physics: 239-82

YAMAWAKI, Naoshi. 2007. « Rethinking Weber's Ideal-Types of Development, Politics, and Scientific Knowledge »: 206-24, in *Max Weber's 'Objectivity' Reconsidered* (éd. De L. McFalls), Toronto: University of Toronto Press

ZECHA, Gerhard. 1992. « Value-Neutrality and Criticism », *Journal for General Philosophy of Science*, Vol. 23 (1): 153-64